

PROJECTIONS

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DES SAINT-GERVOLAINS

N/45
ÉTÉ
2026



7

NOUVEAU
MANDAT
Engagement
2026-2032 :
au travail

10

TMB
Une voie d'accès
enfin à la hauteur
du patrimoine

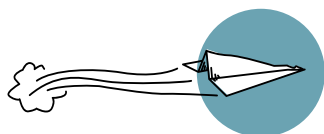
16

HORS LES MURS
L'opéra de Lyon
à Saint-Gervais

— P. 8 et 9 **Festival du
Film nature :**
en pleine immersion



JEAN-MARC PEILLEX
MAIRE DE SAINT-GERVAIS



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 75 66

mairie@saintgervais.com

www.saintgervais.com/mairie
50, avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais-les-Bains



Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h00 / 13h30-17h00

Mercredi :
8h30-12h00 / 13h30-19h00

Vendredi :
8h30-12h00 / 13h30-16h00

Service urbanisme et foncier
Du lundi au vendredi
10h00-12h00 / 14h00-16h00

**Pour les passeports
et cartes d'identité,**
accueil sur rendez-vous
pris en ligne sur
www.mairie.saintgervais.com



LE FAYET

49, rue de la Poste

Lundi :
8h30-12h00 / 13h30-17h00

Du mardi au vendredi :
8h30-12h00



SAINT-NICOLAS DE-VÉROCE

Juillet / Août :
ouverture tous les jours
9h15-12h15 / 14h-18h

Hiver 2025/2026 :
(période ouverture
des remontées mécaniques)

Tous les jours
9h15-12h15 / 14h00-18h00.

Hors vacances scolaires
(fermeture les mercredis)

Un nouveau mandat dans la continuité

Les élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars ont délivré un résultat clair en montrant la satisfaction de la très grande majorité des électrices et des électeurs pour la politique qui a été menée pendant ce dernier mandat mais aussi depuis que notre équipe préside aux destinées de notre commune en 2001. Notre très beau score de **73,43%**, dès le 1^{er} tour de scrutin, est le meilleur résultat du département avec 3 listes en présence.

Au nom de tous mes colistiers du mandat qui s'est achevé et de celui qui commence, je vous remercie du fond du cœur pour votre témoignage de confiance. Je remercie les élus de la majorité pour avoir su prendre les bonnes décisions qui ont contribué à améliorer la commune et la vie des habitants.

Malheureusement, comme c'est devenu trop souvent le visage quotidien de la politique dans les pays occidentaux, trop nombreux sont les minoritaires qui refusent le verdict démocratique. Trop nombreux sont-ils à vouloir imposer par tous les moyens leurs idées, leur programme.... en déstabilisant les institutions.

Ces attitudes sont intolérables mais malheureusement, elles participent à la désorganisation de notre pays, de nos instances depuis de trop nombreuses années. Depuis 10 ans, c'est la légitimité de l'élection du Président de la République qui est combattue au quotidien par des groupuscules et les partis politiques perdants d'extrême, aujourd'hui ce mal atteint nos institutions locales.

L'illustration au niveau de notre commune s'est traduite par la volonté de quelques candidats perdants de refuser de respecter le règlement intérieur du Conseil municipal, en voulant filmer et enregistrer les débats, et ainsi perturber la tenue de la séance

publique. Le rôle du maire est d'assurer la police de l'assemblée mais surtout de veiller au strict respect des textes car c'est lui seul qui en est le garant. Vous pouvez compter sur moi pour y veiller mais il nous appartient à tous de refuser ce diktat des minorités.

Une autre tendance actuelle est de remettre en cause l'autorité des communes en matière d'urbanisme, obligeant la collectivité à engager de très nombreux contentieux envers les bénéficiaires d'autorisations de construire qui ne les respectent pas ou qui construisent sans autorisation. En matière d'urbanisme le seul droit qui existe, c'est d'obtenir une autorisation en préalable au début des travaux... et de la respecter. Les élus et les services de la commune veillent à ce que ce principe élémentaire soit respecté.

Notre commune, nos villages se sont transformés depuis 2001 pour le plus grand bonheur des habitants, des nouveaux habitants mais aussi des résidents secondaires et des vacanciers qui viennent nous visiter.

Le prochain mandat s'appuiera sur la continuité des actions que nous avons menées depuis 2001, en confortant la valorisation de nos villages du Fayet, de Saint-Gervais, de Saint-Nicolas de Véroce et des nombreux hameaux.

Deux secteurs vont retenir plus particulièrement notre attention : la réalisation du centre du Bettex, attendu depuis des décennies, dont le dossier est en train d'être finalisé. Dommage que nous ayons perdu toutes ces années à la suite du recours de FNE74, qu'elle a perdu devant la Cour administrative d'appel.

Plus bas dans la vallée c'est au bourg du Fayet que l'action se passera avec la nécessaire réhabilitation de la gare, sa réappropriation autour de nouvelles

activités, sa mise aux normes PMR mais aussi de la construction d'un nouveau parking. Ce dossier est cependant très dépendant de la SNCF, de ses différentes sociétés propriétaires des bâtiments, terrains et parkings et des financeurs, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le département de Haute-Savoie.

Le fil rouge de ce mandat ne change pas : créer de la vie et permettre aux habitants de rester vivre dans leurs villages. Pour cela il est nécessaire qu'ils puissent bénéficier d'actions et d'avantages tels le **Pass SaintG'air**, le **Pass loisirs scolaire** des communautés de communes Quelques voix de résidents secondaires réclament les mêmes avantages, notre choix est assumé : avoir des villages vivants. Nous n'oublions pas pour autant nos amis résidents secondaires puisque les élus ont décidé de ne pas surtaxer de 60% la taxe d'habitation, comme dans plusieurs communes voisines ce qui leur coûterait plus cher que le forfait annuel du Valléen !

L'accent sera mis pendant ce mandat sur le logement des habitants permanents au travers de plusieurs programmes de construction ou de réhabilitation : la **Potinière** au Fayet, l'ancienne perception, le projet de la maison **Pennel** et la future transformation de **la Marelle** aux Pratz.

C'est sur ce programme que les élus de la nouvelle équipe municipale travaillent déjà avec pour seul objectif l'intérêt publicitaire.

Votre Maire
Jean-Marc PEILLEX



HOMMAGE À
MARIE-CHRISTINE
DAYVE P. 3

DOSSIER :
MANDAT
2026-2032
P.4 À 7

FESTIVAL
FILM
NATURE
P.8-9

NID D'AIGLE :
UNE VOIE
D'ACCÈS ENFIN
À LA HAUTEUR
DU PATRIMOINE !
P.10

TEAM
SAINT-GERVAIS :
UNE EMPREINTE
POSITIVE !
P.11

TOURISME : VISER
L'EXCELLENCE
ET OCCUPER LE
TERRAIN
P.12-13

Sommaire

HOMMAGE

Une grande dame s'en est allée

Marie-Christine Dayve,

élue fidèle et engagée, mue

par le sens de l'intérêt public

PAR JEAN-MARC PEILLEX, MAIRE DE SAINT-GERVAIS

Marie-Christine Dayve a été élue sans discontinuer de 2001 à 2026 : elle figurait déjà sur la première liste municipale que j'avais constituée en 1995. A l'origine, j'avais sollicité son époux Mickey Dayve qui m'avait répondu «*ça n'est pas pour moi, mais tu peux demander à mon épouse*». C'est comme ça que Marie-Christine est entrée en politique et est devenue le pilier de nos équipes municipales.

A compter de 2001, Marie-Christine Dayve a chapeauté tout ce qui relève de l'urbanisme en sa qualité d'adjointe à l'urbanisme : permis de construire, déclarations de travaux et l'ensemble du suivi de la partie urbanisme des grands projets, du PLU...

souvent que leur intérêt particulier et veulent une autorisation à tout prix.

Marie-Christine goûtait peu aux propos injustes tenus lors des réunions du Conseil municipal par les membres de l'opposition municipale. Elle paraissait ne pas être atteinte alors que cela la touchait profondément.

Présente à mes côtés dès les débuts de mon engagement public, Marie-Christine a aussi été un soutien indéfectible dans tous mes challenges et mes combats : au Conseil départemental, lors des législatives, dans toutes les campagnes électorales municipales et récemment lorsque certains ont voulu me détruire.



Après les élections de 2008, j'ai choisi de confier à Marie-Christine Dayve le poste de 1^{er} adjoint au maire, fonction qu'elle a assumé jusqu'à sa disparition. L'ensemble des missions qui lui ont été confiées a nécessité sa présence quasi-quotidienne à la mairie, obligation qu'elle a menée sans jamais rechigner même lorsqu'elle rencontra des soucis de santé.

Marie-Christine n'aimait pas le conflit et je sais qu'il lui en coûtait parfois car le secteur de l'urbanisme nécessite de prendre et conserver des positions mues uniquement par l'intérêt public alors que les interlocuteurs qui sollicitent des autorisations d'urbanisme ne voient

Marie-Christine a apporté aux différentes équipes de la majorité municipale qui se sont succédées depuis 2001 son tempérament rassurant.

Elle savait être une grande organisatrice de nos moments de retrouvailles, dans la ferme familiale du Tronchet, au Sassey, lors des diners de Noël mais surtout lorsque nous partions au congrès des maires à Paris. Nombreux sont les élus qui se souviennent de nos virées nocturnes à la découverte de Paris, de ses monuments, avec Marie-Christine comme chauffeur qui – en bonne ex-parisienne – trouvait toujours une place pour se garer... sur le trottoir. Elle connaissait bien le chemin de la fourrière.



C'est en grande partie grâce à Marie-Christine que la cohésion des équipes de la majorité du conseil municipal s'est facilement opérée et que nous avons pu conquérir puis garder la confiance de la très grande majorité des habitants et des électeurs.

Fin 2025, Marie-Christine avait décidé de prendre un peu de recul et de ne pas s'engager dans un nouveau mandat comme adjointe, tout en restant dans l'équipe municipale. Elle nous a malheureusement quittés le lendemain du jour où nous présentions

officiellement les membres de notre liste, le 21 janvier dernier.

Pour celles et ceux qui l'ont connue, pour beaucoup de ses compagnons de cordée politique, pour l'équipe, son décès a résonné comme un drame personnel. Car il n'y a pas que la politique : au fil de 25 ou 30 ans d'engagement commun, on forme une famille. C'est vraiment un membre de notre famille qui nous a quittés brutalement à un moment où tout le monde pensait à l'avenir.

Merci Marie-Christine !



MILIEUX
NATURELS ET
BIODIVERSITÉ
P. 14

INAUGURATION
DES CHAPELLES
BAROQUES
RIVE DROITE
P. 15

CAMION-
OPÉRA
DE LYON
P. 16-17

ARCHIPEL
1 ÉTÉ, 4 EXPOS
P. 18
AGENDA CULTURE
& ÉVÉNEMENTS
P. 19

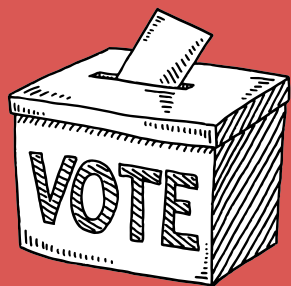
VIE LOCALE :
D'UNE
GÉNÉRATION
À L'AUTRE
P. 20

TRAVAUX
P. 21
FINANCES
P. 22

ÉTAT
CIVIL
P. 23

EN COULISSES
AVEC...
LE SERVICE
URBANISME
P. 24

Mandat 2026-2032



A L'ISSUE D'UN UNIQUE TOUR DE SCRUTIN LE 15 MARS DERNIER, LA LISTE PEILLEX 2026 A OBTENU LE MEILLEUR SCORE DU DÉPARTEMENT POUR UN SCRUTIN À 3 LISTES. LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE A ÉTÉ INSTALLÉE LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS DERNIER. FORTE DE 29 MEMBRES, ELLE COMPTE 7 ADJOINTS ET 7 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS.

Equipe municipale

LISTE PEILLEX 2026

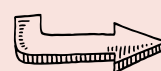


Jean-Marc Peilex
Maire



Didier Josephe
3^e adjoint
délégué au tourisme,
à l'environnement et à
l'aménagement de la
montagne

RETROUVEZ EN LIGNE
LES PROCÈS-VERBAUX
DES CONSEILS MUNICIPAUX



Julien Aufort
1^{er} adjoint
délégué à l'urbanisme



Sylvie Saulnier
4^e adjointe
déléguée aux finances



Morgane Marc'h
6^e adjointe
déléguée à la vie locale



Monique Ract
2^e adjointe
déléguée à l'agriculture
et la forêt



Marc Horellou
5^e adjoint
délégué aux travaux
et au personnel



Rodolphe Goy
7^e adjoint
délégué aux sports
et aux installations
sportives





Gabriel Grandjacques
Conseiller municipal
délégué au patrimoine
et à la culture



Daniel Deneri
Conseiller municipal
délégué au Fayet



Lucie Pignard
Conseillère municipale
vice-présidente de la
Commission Tourisme,
environnement et
aménagement de la
montagne



Patrice Bibier-Cocatrix
Conseiller municipal
délégué à la gestion
du domaine public



Flavie Melendez
Conseillère municipale
vice-présidente
de la Commission
Agriculture et Forêt



Barbara Bochaty
Conseillère municipale



Hortense Duranton
Conseillère municipale
déléguée au scolaire,
à l'enfance et à la
petite enfance



Clément Berruex
Conseiller municipal
vice-président de la
Commission Sports et
installations sportives



Nadine Chambel
Conseillère municipale
vice-présidente
de la Commission
Urbanisme



Jean-Marie Durindel
Conseil municipal
délégué au social



Laura Chauvière
Conseillère municipale



Michèle Mautué
Conseillère municipale



Arnaud Morand
Conseiller municipal
délégué aux travaux
bâtimentaires,
vice-président de la
Commission Travaux,



Catherine Buratti
Conseillère municipale
vice-présidente de la
Commission Vie locale



Fabien Satonay
Conseiller municipal



Alain Delachat
Conseiller municipal
délégué à Saint-
Nicolas de Véroce



Cécile Manhes
Conseillère municipale



Chloé Blondeau
Conseillère municipale
vice-présidente
de la Commission
Patrimoine et culture

LISTE PROJET CITOYEN SAINT-GERVAIS 2026



Claire Applagnat-Tartet
Conseillère municipale



Paul Robin
Conseiller municipal



Charlotte Hugron
Conseillère municipale

Dossier : Mandat 2026-2032

Résultats du scrutin du 15 mars 2026

CI-DESSOUS LES RÉSULTATS DU SCRUTIN MUNICIPAL DU 15 MARS DERNIER, PAR BUREAU DE VOTE

	BUREAU DE VOTE 1		BUREAU DE VOTE 2		BUREAU DE VOTE 3 ST-NICOLAS»		BUREAU DE VOTE 4		BUREAU DE VOTE 5 FAYET		TOTAL	
	NOMBRE DE VOIX	% DES INSCRITS	NOMBRE DE VOIX	% DES INSCRITS	NOMBRE DE VOIX	% DES INSCRITS	NOMBRE DE VOIX	% DES INSCRITS	NOMBRE DE VOIX	% DES INSCRITS	NOMBRE DE VOIX	% DES INSCRITS
INSCRITS	1 185	100,00%	1 018	100,00%	273	100,00%	1 240	100,00%	1 310	100,00%	5 026	100,00%
ABSTENTIONS	445	37,55%	306	30,06%	80	29,30%	445	35,89%	676	51,60%	1 952	38,84%
VOTANTS	740	62,45%	712	69,94%	193	70,70%	795	64,11%	634	48,40%	3 074	61,16%
BLANCS	7	0,95%	8	1,12%	1	0,52%	9	1,13%	4	0,63%	29	0,94%
NULS	2	0,27%	4	0,56%	3	1,55%	7	0,88%	3	0,47%	19	0,62%
EXPRIMÉS	731	98,78%	700	98,31%	189	97,93%	779	97,99%	627	98,90%	3 026	98,44%

	BUREAU DE VOTE 1		BUREAU DE VOTE 2		BUREAU DE VOTE 3 ST-NICOLAS»		BUREAU DE VOTE 4		BUREAU DE VOTE 5 FAYET		TOTAL	
	NOMBRE DE VOIX	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	NOMBRE DE VOIX	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	NOMBRE DE VOIX	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	NOMBRE DE VOIX	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	NOMBRE DE VOIX	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS	NOMBRE DE VOIX	% DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
HORIZON SAINT-GERVAIS	16	2,19%	28	4,00%	15	7,94%	31	3,98%	25	3,99%	115	3,80%
PROJET CITOYEN SAINT GERVAIS	169	23,12%	181	25,86%	39	20,63%	161	20,67%	139	22,17%	689	22,77%
PEILLEX 2026	546	74,69%	491	70,14%	135	71,43%	587	75,35%	463	73,84%	2 222	73,43%
TOTAL	731	100,00%	700	100,00%	189	100,00%	779	100,00%	627	100,00%	3026	100,00%

COMMISSIONS

L'équipe municipale emmenée par Jean-Marc Peillex organise depuis 2001 des rencontres fréquentes avec l'ensemble de la population : parole au public avant chaque séance du conseil municipal, réunions publiques semestrielles (le Fayet, Saint-Gervais, Saint-Nicolas), réunions de quartier, présentation des grands projets, réunions de saison (lancement et bilan), conseil municipal des enfants, conseil municipal des sages, commissions municipales ouvertes aux habitants...

La commune poursuit sur ce mandat la dynamique engagée. Instances de réflexion et d'échange, les commissions municipales permettent à chacun de contribuer aux projets et orientations de la commune en partageant idées, expertise et connaissance du territoire. La fréquence des commissions dépend des thématiques.

Commissions ouvertes aux auditeurs (dans la limite du nombre d'élus de chaque commission) : agriculture et forêt, urbanisme, travaux, vie locale, sports, tourisme/environnement/aménagement de la montagne, patrimoine et culture.

Candidatures à adresser par courrier à l'attention du maire ou par mail à cabinetdumaire@saintgervais.com ou secretariatgeneral@saintgervais.com

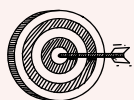


Engagements 2026-2032 : au travail !

LA FEUILLE DE ROUTE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE S'INSCRIT DANS LA DROITE LIGNE DU TRAVAIL MENÉ DEPUIS 2001 SUR LE TERRITOIRE. LA MOBILITÉ, L'ATTRACTIVITÉ LOCALE, LE TISSU ÉCONOMIQUE, LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE, LE MAINTIEN ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS SONT AUTANT DE PANS STRUCTURANTS POUR LA QUALITÉ DE VIE QUOTIDIENNE À SAINT-GERVAIS. FOCUS SUR LES AXES FORTS DU NOUVEAU MANDAT.

Habitat permanent

RENDRE DURABLE LE MODÈLE DE SAINT-GERVAIS CONJUGUANT VILLAGES ET HAMEAUX VIVANTS À L'ANNÉE ET DESTINATION TOURISTIQUE



L'ENJEU : permettre aux familles, jeunes actifs et saisonniers de continuer à vivre ici



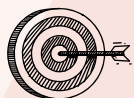
LE CAP : développer de nouveaux programmes immobiliers adaptés au territoire, avec la volonté de maintenir un équilibre sans céder au modèle spéculatif observé ailleurs

CONCRÈTEMENT

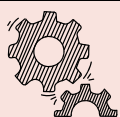
- **Création** de plusieurs appartements (locatif et accession à la propriété) à la place de la Maison Pennel, achetée par le département de la Haute-Savoie et démolie dans le cadre d'un appel à projets
- **Restauration** des 8 logements du bâtiment de la Potinière au Fayet, suite au don du bâtiment à la commune par Jean-Louis Revenaz
- **Transformation** de l'ancien bâtiment du Trésor Public en logements
- **Création** d'un espace de co-living de 4 chambres, 4 appartements meublés pour les saisonniers ou les besoins en moyen séjour, rue de la Comtesse dans les Maisons Rosset
- **Achat** de la « La Marelle » en vue de sa transformation en appartements

Mobilités douces

POURSUIVRE LA « RÉVOLUTION » DE L'OFFRE LOCALE DE MOBILITÉ



L'ENJEU : contrer l'idée que la mobilité en commune de montagne est un frein à la qualité de vie



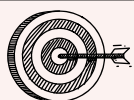
LE CAP : faciliter les déplacements du quotidien sur le territoire et améliorer l'expérience des visiteurs

CONCRÈTEMENT

- **Amélioration** des connexions internes, notamment à la gare du Fayet
- **Adaptation** des services existants : Valléen, ascenseur des Thermes, navettes desservant les hameaux

Centre du Bettex

FAIRE DU SITE UN VÉRITABLE PÔLE D'ACTIVITÉS DE MONTAGNE POUR TOUS



L'ENJEU : renforcer l'attractivité du secteur en combinant hébergements touristiques et commerces, sans créer de sur-construction



LE CAP : créer un cœur de station au Bettex à l'année

CONCRÈTEMENT

- Dans la lignée du réaménagement du front de neige mené à l'automne 2025, **concrétisation** du programme mixte « hôtel, résidences hôtelières, commerces et équipements publics » en cohérence avec le PLU, intégrant un parc arboré et un parking public couvert.



Agriculture et identité locale

PRÉSERVER ET TRANSMETTRE NOTRE HÉRITAGE LOCAL



L'ENJEU : mettre en valeur notre patrimoine naturel, entretenir nos paysages et répondre aux enjeux du changement climatique



LE CAP : soutenir l'activité agropastorale sur nos alpages

CONCRÈTEMENT

- **Poursuite** de la politique volontariste d'acquisition de terres agricoles et de gestion forestière
- **Poursuite** du défrichement et de l'ouverture paysagère en installant des bergers sur les zones délaissées
- **Soutien** à l'installation des jeunes agriculteurs sur le territoire, suite à la rénovation des bâtiments d'alpage et aux travaux de sécurisation de la ressource en eau,
- **Collaboration** avec l'office de tourisme pour l'accueil du public et la promotion des produits de notre territoire.

Vie locale et patrimoine

POURSUIVRE LE « VIVRE-ENSEMBLE »



L'ENJEU : renforcer l'implication des habitants



LE CAP : animer la vie citoyenne et culturelle pour donner du sens et nouer des liens

CONCRÈTEMENT

- **Promotion** des instances participatives locales : commissions, réunions de hameaux, réunions publiques...
- **Création** de nouveaux formats d'événements, comme le Festival du Film Nature (p8-9)
- **Demande de classement** du « Parcours des Treize Chapelles baroques restaurées »
- **Réfection** de la chapelle des Thermes et du Temple protestant
- **Extension** du musée des colporteurs de Saint-Nicolas (p15)
- **Installation** de l'ancien refuge du Goûter dans le parc thermal



1^{RE} ÉDITION
DU FESTIVAL DU FILM NATURE

4 JOURS

24 FILMS
ET COURTS-MÉTRAGES

4 SÉANCES
DE PROJECTIONS PAR JOUR

5 SORTIES
NATURE

15 RÉALISATEURS
PRÉSENTS

1000 ENTRÉES
DES CENTAINES
DE PARTICIPANTS
AUX ATELIERS, CONFÉRENCES,
EXPOSITIONS...



ÉVÉNEMENTS

Festival Film en pleine

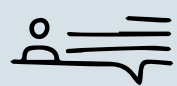
CE QU'ÉVOQUE SPONTANÉMENT SAINT-GERVAIS MONT-BLANC ? UNE NATURE MAJESTUEUSE ET PRÉSERVÉE, DE GRANDS ESPACES, UN PROFOND RESPECT DU VIVANT. A BIEN Y REGARDER, CRÉER UN FESTIVAL DU FILM NATURE AU PIED DU MONT-BLANC ÉTAIT UNE ÉVIDENCE... PARI RELEVÉ AVEC BRIO POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU 16 AU 19 AVRIL DERNIER. RETOUR SUR LA PROGRAMMATION D'UN FESTIVAL QUI A – TOUT NATURELLEMENT – FAIT ÉVÉNEMENT.



Récemment installé à Saint-Gervais et documentariste depuis une petite dizaine d'années, le réalisateur Victor Jullien sollicite en 2024 une autorisation de tournage auprès de l'office de tourisme, pour le film *Mont-Blanc, la Mémoire des Neiges* dédié au massif alpin sous un angle patrimonial, diffusé sur Arte en 2025 dans le cadre de la série « *Secrets sauvages du patrimoine* ».

De cette rencontre initiale émerge le projet du festival : « *la commune avait la volonté de proposer un nouvel événement pour faire le lien entre les saisons d'hiver et d'été. Un festival est un format puissant pour réunir et créer un espace de partage et de réflexion autour des enjeux de la nature.* Le directeur de l'office de tourisme Mathieu Barbier et moi avons co-construit le concept du Festival du Film Nature, validé par le maire. Je souhaitais proposer une approche autour de l'émerveillement et de la sensibilisation, fondée sur la relation avec le vivant. Même des sujets déjà abordés peuvent trouver une autre expression et d'autres points de vue, via d'autres récits qui explorent la puissance de l'image ou de la poésie... »

**L'ENJEU : SUSCITER
LA RENCONTRE
PLUTÔT QUE LA
CONSOMMATION,
PARTAGER DES
ÉMOTIONS PLUTÔT
QU'INCURGER DES
« PRODUCTIONS ».**



INCARNER LA MAJESTÉ DE LA NATURE

Les élus ont travaillé deux ans sur la création d'un événement qui fasse le lien entre saisons d'hiver et d'été. En moyenne altitude, le ski n'est plus une activité qui

correspond

à notre profil de station en avril. Nous souhaitons proposer à notre clientèle une offre complémentaire, en phase avec notre ADN. Au pied du Mont-Blanc, Saint-Gervais est LE spot la France qui incarne la majesté de la nature et la coexistence entre le vivant et les activités humaines.

L'idée impulsée en 2025 par l'office de tourisme et son directeur d'alors Didier Josephe : **proposer un Festival pour magnifier la nature, abordée non avec militantisme mais avec le respect qui lui échoie.** Ici, ni étendards, ni drapeaux, ni débats pro/anti, mais de belles œuvres présentées au public dans le cadre naturel et vivant de notre commune. Pour nous, la nature n'est pas une innovation ou un concept marketing : c'est une évidence au quotidien. Cette première édition s'inscrit dans le prolongement naturel de la campagne « *La montagne à l'état pur* » initiée dès 2003.

Au-delà des réglages inhérents à un lancement d'événement (durée, formats...), il nous faut aujourd'hui trouver la personnalité grand public liée à la nature et au cinéma, capable de porter et **concrétiser le message du Festival à l'échelle nationale voire internationale : le respect de la nature et la coexistence avec le vivant en bonne intelligence.**

DERRIÈRE L'ÉCRAN, TOUT UN ÉCOSYSTÈME

L'équipe a reçu plus de 100 propositions de films, au sein desquels le comité de sélection a choisi les films de l'édition 2026. Victor Jullien détaille :

« *mon expérience professionnelle au sein d'autres festivals et les savoir-faire de l'Office de tourisme nous ont permis d'imaginer une programmation large, capable de répondre aux aspirations de publics différents tout en valorisant l'offre du territoire.* »

Plus large qu'un festival de films de montagne ou d'aventure, la 1^{ère} édition du Festival du Film Nature a proposé un regard élargi sur la nature, des profondeurs marines à l'Alaska en passant par l'Amérique du Sud. **En parallèle des projections au théâtre Montjoie, ateliers, expositions, conférences et randonnées ont multiplié les propositions dans et hors les murs, pour petits et grands.**

« *Nous avons eu la chance d'accueillir beaucoup de réalisateurs ou d'équipes de films pour la première édition. Il est rare pour le public de pouvoir échanger avec les faiseurs des films, c'est précieux.* »

**« DANS UN CONTEXTE
DE FRAGILITÉ DE L'AIDE
À LA CULTURE ET À LA
CRÉATION, LE SOUTIEN DE
LA MAIRIE EST UNE CHANCE ! »**

PALMARÈS



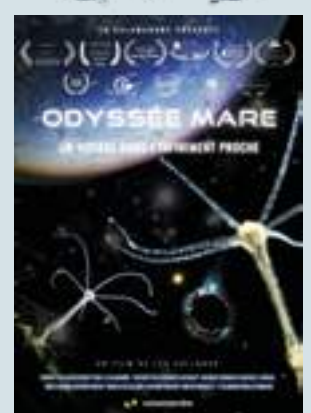
PRIX DU COURT MÉTRAGE
Tortue tu seras tienne,
par Maëlle Bellégot



GRAND PRIX
One with the Whale,
par Jim Wickens et Peter Chelkowski



**PRIX DU PUBLIC ET
PRIX DE LA CONSERVATION**
Une chanson pour ma terre,
par Mauricio Albornozi Iniesta



PRIX COUP DE CŒUR DU JURY
Odyssée mare, par Léa Collober

COMITÉ
DE SÉLECTION

Victor Jullien : directeur artistique du festival, auteur et réalisateur de documentaires, pour son regard technique et son expérience de monteur et scénariste

Boris Molinier : photographe, pour la qualité esthétique et la composition visuelle des œuvres

Geoffrey Garcel : garde de la réserve naturelle des Contamines-Montjoie, pour son expertise scientifique et sa connaissance fine des écosystèmes alpins

Ashley Parsons : aventurière et réalisatrice, pour sa proximité avec le vivant et sa vision humaniste.

Quentin Boehm : aventurier et réalisateur, pour sa sensibilité sur la transmission, l'effort et l'engagement

Laura Beillard : actrice et comédienne, pour son regard singulier sur les parcours des protagonistes à l'écran Change Makers.

JURY

Présidente, Chloé Dubset : scénariste, réalisatrice et ingénieure du son spécialisée dans le documentaire nature

Laurie Copeaux, camerawoman spécialisée en documentaire animalier, nature et environnement depuis 10 ans (Arte, Canal +, France TV, Ushuaïa, etc).

Maël Guyon Guillet, chargé de projet "Entre Chien et Loup" à WWF France, dédié à la coexistence entre populations de loups et activités humaines

Caroline Berruex, journaliste reporter d'images freelance, rédactrice en chef adjointe du média digital Mountain Change Makers.

PREMIER BILAN,
NOUVEL ÉLAN

Le Festival du Film Nature a dépassé la fréquentation escomptée : un résultat très positif pour une période d'intersaison. La diversité de cette nouvelle offre culturelle a rencontré un écho favorable parmi la population et les visiteurs : l'exigeant travail de sélection mené par l'équipe a été un véritable levier d'attractivité. Enfin, **le festival a été plébiscité par les pairs : c'est une reconnaissance et une belle marque de confiance.** Pari gagné !

Initié, porté, organisé et financé par la commune de Saint-Gervais, le Festival a décerné 4 prix, pour une dotation globale de 2 000 €, auxquels le jury a souhaité ajouter son coup de cœur (voir encart ci-contre).

Et demain ? **Pour 2027, l'office de tourisme et Victor Jullien ont déjà des envies plein les poches** : « nous souhaitons faire évoluer le format, pour coller encore mieux aux attentes du public. Nous maintiendrons la programmation éclectique en proposant du documentaire, de l'animation, du film de télé, de la fiction, des films d'étudiants... Nous avons identifié un vrai intérêt du public pour les longs métrages, format qui permet vraiment de s'immerger dans une histoire. Enfin, nous augmenterons le nombre d'ateliers ou la jauge : nous n'avons pas pu accueillir tout le monde. »

Nature :
immersion



ÉVÉNEMENTS

Nid d'Aigle : une voie d'accès enfin à la hauteur du patrimoine !

DEPUIS PLUS D'UN SIÈCLE, 300 M DE VOIE MANQUAIENT POUR ACCÉDER AU REFUGE DU NID D'AIGLE VIA LE TRAMWAY DU MONT-BLANC. DÉFI LOGISTIQUE, JOYAU PATRIMONIAL, INVESTISSEMENT COLOSSAL : L'OUVERTURE AU PUBLIC FIN JUIN APRÈS UNE REPRISE DU CHANTIER À L'ÉTÉ 2023 A MARQUÉ L'ABOUTISSEMENT D'UN PROJET HORS NORMES, RENDU POSSIBLE PAR L'ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE.

Au début du siècle dernier, la bataille technique et territoriale bat son plein entre deux projets portés par Les Houches et Saint-Gervais. Ce dernier l'emporte en 1904 : le maire de l'époque a défendu auprès du Département la réalisation plus haut train à crémaillère de France, le Tramway du Mont-Blanc, dont le terminus desservira le Nid d'Aigle, **confortant la voie royale du Mont-Blanc par Saint-Gervais**. Interrompu par la Première Guerre mondiale, le chantier avait été relégué aux calendes par d'autres priorités. Début 2023, l'arrivée du TMB au Nid d'Aigle se faisait toujours sans plateforme d'accès, ni fin de voie identifiée, dans un pierrier à 19 % de pente.

UN INVESTISSEMENT COLOSSAL, FRUIT D'UNE VISION PATRIMONIALE

7 ans d'études et de travaux ont été nécessaires pour réaliser le prolongement de la voie d'accès au Nid d'Aigle, dont **le terminus s'établit enfin à l'aplomb du refuge, à 2405 m d'altitude, dans le respect des normes d'accessibilité PMR et de l'esprit des pionniers**.

Président du département de la Haute-Savoie, Martial Saddier raconte : « le département a massivement investi depuis 2019 dans la requalification du Tramway du Mont-Blanc : remise à neuf de la gare de Saint-Gervais, réfection de la voie et de la caténaire, création d'un assainissement au refuge du Nid d'Aigle, renouvellement du matériel roulant, prolongation de la voie... Le Département aura investi près de 120 millions d'argent public à l'issue des derniers travaux : il reste à réaliser l'agrandissement du refuge du Nid d'Aigle pour y accueillir la gare terminale ainsi que le doublement de la voie au niveau de Bellevue. » Chaque année, 70 % des 130 000 à 170 000 passagers du TMB sont des alpinistes. Point de départ pour l'ascension du Mont-Blanc par la voie royale, le refuge du Nid d'Aigle (30 couchages) fera l'objet

d'une extension, avec ajout de l'eau potable et de l'électricité et une amélioration de son système d'eaux usées.

Colossal, le coût des travaux sera amorti sur 50 à 100 ans. Le président du Département poursuit : « *en termes d'analyse financière pure sur une année, l'exploitation du TMB n'est pas rentable... mais c'est un joyau qui fait partie du patrimoine haut-savoyard. Un investissement de cette envergure ne peut qu'être porté par les pouvoirs publics. Il s'inscrit dans l'histoire de la Haute-Savoie et l'attractivité touristique du département.* »

LE TMB, PLEINEMENT INSCRIT DANS L'OFFRE TOURISTIQUE LOCALE

En termes de destinations touristiques, le TMB complète désormais l'offre haut-savoyarde. Pour des raisons juridiques, le contrat de la Compagnie du Mont-Blanc pour l'exploitation du TMB a été rompu et officiellement repris par le Département le 18 mai dernier. « *Nous avons la chance de compter une vingtaine d'infrastructures ou de sites emblématiques qui n'existent nulle part ailleurs : lac d'Annecy, lac Léman, Aiguille du Midi, train de la mer de Glace, Cordon, Combloux, Grand-Bornand... C'est notre force.* »

Le Département, qui a par ailleurs repris la Régie du Montanvers, inscrit ainsi sa démarche dans une vision long terme et une logique économique à l'année. L'objectif :

accentuer la politique commerciale et tarifaire intersaisons.

Martial Saddier détaille : « *l'idée est de laisser prioritairement l'accès du TMB en haute saison touristique aux professionnels de la montagne et aux touristes. En accord avec le maire de Saint-Gervais, nous avons d'ailleurs repris la totalité des tarifs des professionnels. En contrepartie, nous proposerons à l'automne et au printemps, périodes de moindre fréquentation, des prix très attractifs pour la clientèle de proximité : familles, groupes, scolaires... Tout le monde y gagne !* »



« LA HAUTE-SAVOIE EST UNE TERRE D'ENTREPRENEURS, QUI PARIENT SUR L'AVENIR. C'EST UNE FIERTÉ D'AVOIR RELEVÉ LE DÉFI QUE CONSTITUE UN CHANTIER DE CETTE AMPLEUR À TRÈS HAUTE ALTITUDE, AUX CÔTÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT GERVAIS ET DE SON MAIRE JEAN-MARC PEILLEX. »

MARTIAL SADDIER,
PRÉSIDENT DE LA HAUTE-SAVOIE.



UN CHANTIER EN SITE CLASSÉ SOUS CONTRAINTES

- Chaque pierre déplacée a été contrôlée par les Bâtiments de France
- 40 % des pierres de granit utilisées pour les murs de soutènement prélevées sur site et appareillées à la main
- Les matériaux ont été majoritairement réutilisés sur place
- La végétation locale a été soigneusement déplacée, replantée et restaurée

UN DÉFI LOGISTIQUE ET HUMAIN

- 3 500 m³ de terrassement et 3 500 m de réseaux pour alimenter le refuge en eau, électricité, fibre optique et pour évacuer les eaux usées
- Presque 100% des approvisionnements convoyés par le train (« par ballastière ») hormis la grue, acheminée par hélicoptère
- Protection de la voie via une casquette paravalanche de 42 m et des murs paravalanches en gabion



ÉVÉNEMENTS

Team Saint-Gervais : une empreinte positive !

LA COMMUNE PARTAGE AVEC LES SPORTIFS QU'ELLE SOUTIENT DES VALEURS ESSENTIELLES : PERSÉVÉRANCE, SOLIDARITÉ, AMBITION, ESPRIT D'ÉQUIPE, RESPECT. UNE RELATION QUE CHACUN NOURRIT SELON SES RESSOURCES : UN SOUTIEN AU LONG COURS POUR LA COMMUNE, DE LA VISIBILITÉ POUR LA DESTINATION, VIA LES PERFORMANCES SPORTIVES DANS CHAQUE DISCIPLINE.

LOAN PASSE LE TURBOZZZ



Loan Bozzolo a participé à ses 3e Jeux Olympiques à Milan-Cortina. Dans la foulée de sa Victoire en Coupe d'Europe à Isola 2000, il a remporté **le bronze en snowboard cross par équipe mixte** avec sa coéquipière Léa Casta. S'il visait une autre médaille, Loan a l'humilité des grands : « j'avais vraiment envie de résultats et je pense que je me suis un peu perdu là-dessus au début...

Ensuite, j'ai essayé de me faire plaisir avec ma coéquipière. On voulait arriver en bas de tous nos runs avec le sourire, c'est comme ça qu'on a réussi à retrouver du relâchement et de la précision. C'est un accomplissement du travail réalisé, c'était vraiment la magie des Jeux olympiques ! »

Célébré le 21 février à son retour dans la vallée, Loan a eu la surprise de découvrir le nouveau nom du Snow Park, rebaptisé « Turbozzolo Snow Park ». Au-delà du clin d'oeil, il marque de son empreinte le domaine skiable, un héritage qui invite à suivre sa trace jusqu'aux JO 2030 dans les Alpes. Enfin, les médaillés olympiques et paralympiques des JO de Milan-Cortina 2026 ont été reçus le 29 avril à l'Élysée par le Président de la République, Emmanuel Macron. Loan Bozzolo a été **élevé au grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite**.

Tous fiers de toi, Turbozz !

PIERRE ROUX EN PLEIN COURANT PORTEUR



Dernier venu dans la team Saint-Gervais, Pierre Roux détonne avec son profil atypique. Ancien joueur de hockey désormais **membre de l'équipe de France de pêche à la mouche**, il donne à voir une autre facette du vaste terrain de jeu qu'est Saint-Gervais : en montagne, les sports outdoor, c'est pas que de la pente !! Rencontre flash pour découvrir ce qui l'anime.

« La pêche à la mouche se pratique dans des cadres exceptionnels. On a souvent l'image du pêcheur assis tranquillement au bord de l'eau. C'est très éloigné de la compétition où on parcourt des kilomètres de rivière, face au courant, en étant ultra concentrés sur la technique : on doit prendre un maximum de poissons dans un laps de temps imposé. Les compétitions sont particulièrement éprouvantes tant physiquement que mentalement. »

A suivre : après les Championnats d'Europe en juin à Mostar (Bosnie), Pierre pêche – presque – à domicile pour la seconde manche de D1 sur les Dranse de Morzine et d'Abondance les 4 et 5 juillet.

AMBRE PERRIER GIANESINI SURVOLE LA GLACE



Ambre Perrier Giancesini et son partenaire Samuel Blanc Klaperman ont remporté en septembre 2025 la **Médaille d'or lors du Grand Prix ISU junior** de Bakou en Azerbaïdjan. Avec 12 points d'avance sur leurs concurrents, ils imposent leur style à travers une très belle prestation. Rigueur, engagement, fidélité, le rythme en plus ! Un beau moment qui laisse présager beaucoup d'autres. Bravo !

45 000 €
SOUTIEN AUX
ATHLÈTES DE
SAINT-GERVAIS

2 TYPES
D'ENGAGEMENT :
PARTENARIAT
D'IMAGE,
SPORTIF DE
HAUT NIVEAU

DU MOUVEMENT

dans la team Saint-Gervais

3 sportifs ont quitté la team en début d'année : Abel Clévy, Louis Nagat et Tristan Serre. Longue et belle route à eux !

L'équipe sportive de Saint-Gervais compte 10 athlètes : Lilian Borga (télémarch), Loan Bozzolo (snowboard cross), César Beauvais (biathlon), Jules Mongellaz, Stephen Roux (trail), Kevin Roux (trail), Pierre Roux (pêche à la mouche), Ambre Perrier-Giancesini (danse sur glace), Iliya Philipps (escalade), Yan Viallet (ski freeride). Bravo à Iliya Philipps, arrivée 2e aux Championnats de France de bloc U15 en escalade et bonne saison à tous les trailers !



Championnats du Monde de curling

Bravo à **Anselme Lutaud et Lise Walter** (respectivement licenciés aux clubs de Saint-Gervais et Megève), qui ont représenté la France aux Championnats du monde junior de curling en mai 2026 à Edmonton au Canada.

HOCKEY SUR GLACE : CHAUDE ACTUALITÉ !

L'équipe féminine 3x3 Mont-Blanc Hockey termine vice-championne de France pour la 2e année, avec une équipe plurielle de 16 à 50 ans : un bel exemple de la richesse de la diversité !

Au HC74, les résultats sont là : équipe mixte National U15 classée 3e du Championnat de France, équipe U15 Régional sortie en 1/2 finale à l'issue d'une belle saison, avec plusieurs U13 surclassés, équipe U18 Régional 3x3 Champion de Zone Sud-Est, équipe U18 National à la 3e place du Championnat de France, ligue Espoir U18 vice-championne du Championnat Ligue Espoir devant le public de Saint-Gervais et les la Ligue Espoir U20 termine 5e du Championnat Ligue Espoir.

Avec près de 100 jeunes de moins de 7 ans cette saison, **Mont-Blanc Hockey cultive les valeurs du sport et le plaisir du hockey sur glace** pour le plus grand nombre. **Le club remercie Pat Alotto**, mythique entraîneur de Saint-Gervais qui a tiré sa révérence après 50 ans de carrière, pour les jeunes et pour le sport.



Viser l'excellence !

SAINT-GERVAIS TROIS FOIS RÉCOMPENSÉE POUR LA QUALITÉ DE SON OFFRE : ACCUEIL TOURISTIQUE, ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SIGNATURE CULINAIRE. CES DISTINCTIONS SALUENT L'IMPLICATION ET L'ATTACHEMENT DES ACTEURS LOCAUX AU TERRITOIRE. OU COMMENT LE PROFESSIONNALISME QUOTIDIEN GUIDE TOUTE UNE DESTINATION VERS LE SOMMET.



DESTINATION EXCELLENCE : comme une évidence

A L'ISSUE D'UN AUDIT MENÉ EN FÉVRIER 2026, L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-GERVAIS MONT-BLANC A REÇU LE LABEL « DESTINATION EXCELLENCE », QUI PREND LA SUITE DE « QUALITÉ TOURISME » EN RENFORÇANT LES CRITÈRES D'ÉCO-RESPONSABILITÉ ET LES EXIGENCES LIÉES À LA QUALITÉ DU PARCOURS CLIENT.

L'équipe de l'office de tourisme est animée de longue date par une vision stratégique forte : offrir à chaque visiteur l'expérience d'un tourisme durable, innovant et attractif. **L'audit de l'établissement sur site a permis de souligner plusieurs points forts structurants :**

- **la qualité de l'accueil**, qui s'exprime autant par le professionnalisme de l'équipe que par la qualité et l'accessibilité des locaux de l'OT,
- **l'offre digitale**, qui propose des outils complémentaires pour découvrir la destination (site internet, réseaux sociaux, appli dédiée),
- **l'exemplarité de la destination** en matière de

durabilité des pratiques, notamment via la promotion de son offre de mobilité douce et la sensibilisation à la réduction des déchets.

LA RÉCOMPENSE D'UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Le label Destination Excellence récompense ainsi une approche globale et transverse, portée par l'ensemble de l'équipe de l'office de tourisme : écoute client structurée, procédures de suivi des retours, démarche d'amélioration continue. Maire et Président de la Régie de l'Office de Tourisme, Jean-Marc Peilleux a salué le travail réalisé sur le terrain : *« l'obtention du label "Destination d'Excellence" vient récompenser le travail quotidien des équipes de l'Office de Tourisme et l'engagement collectif de l'ensemble du territoire. Cette reconnaissance nationale confirme la pertinence de notre stratégie en faveur d'un tourisme durable, équilibré et attentif à la qualité de l'accueil. Elle nous encourage à poursuivre, avec exigence et conviction, nos actions au service des visiteurs comme des habitants. »*

FLOCON VERT : sur la voie de l'exemplarité



FLOCON VERT DISTINGUE LES DESTINATIONS DE MONTAGNE ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN IMPLIQUANT LES PARTIES PRENANTES DU

TERRITOIRE. AUDITÉE UNE NOUVELLE FOIS EN MAI 2026, **SAINT-GERVAIS A CONFIRMÉ SA BONNE TRAJECTOIRE, CONSERVANT SON 2^e FLOCON « VERS L'EXEMPLARITÉ ».**

Pensé par et pour les territoires de montagne, le cahier des charge initial Flocon Vert a mobilisé 70 experts – scientifiques et professionnels de la montagne. A la fois label et démarche de progrès, il recense des exigences réparties en 4 thématiques

et 20 critères : gouvernance et résilience, économie durable, dynamiques sociales et culturelles, gestion des ressources.

Inscrite dans une démarche d'amélioration continue depuis 2021, la commune de Saint-Gervais a confirmé en mai dernier son 2^e Flocon.

En sus de l'existant l'auditeur Mountain Riders a salué la mise en place de nouvelles actions structurantes pour le territoire : création d'un observatoire de la mobilité, lancement d'un festival du film nature (voir p8). Le rapport d'audit de Mountain Riders souligne ainsi le volontarisme de la commune, *« une destination engagée sur les sujets de transition, en particulier sur la question de la mobilité, la vie à l'année, et la préservation de son ADN. »*

Un audit intermédiaire sera réalisé à l'été 2027.



UNE ÉTOILE AU MICHELIN POUR LA TABLE D'ARMANTE



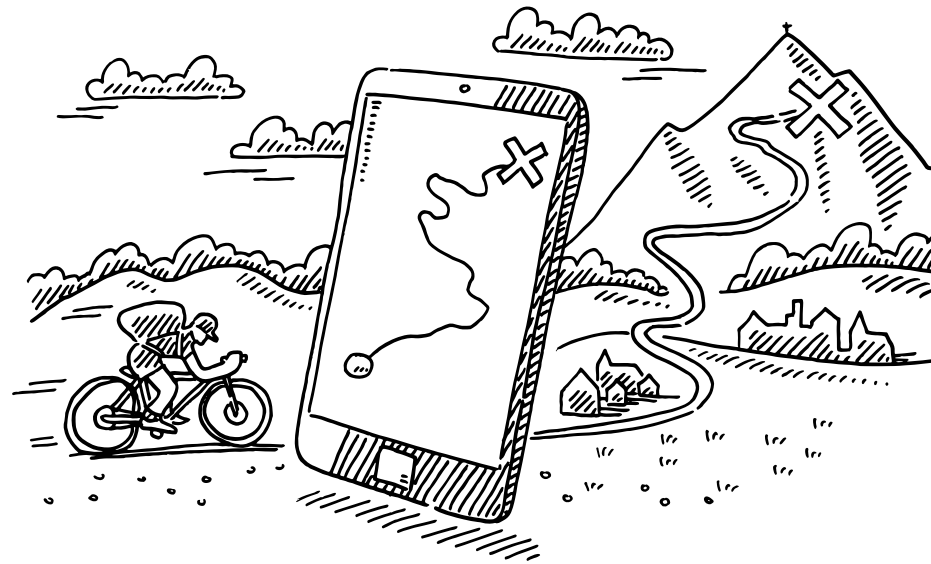
La table de l'hôtel Armancette à Saint-Nicolas-de-Véroce tutoie les étoiles : le 16 mars, La Table d'Armante a reçu une étoile au prestigieux Guide Michelin.

Une reconnaissance pour le chef Thomas Vonderscher, 36 ans et déjà un parcours impressionnant : initialement formé en pâtisserie, il se tourne vers le salé et obtient deux premières étoiles Michelin en 2019 (Le Cénacle, Toulouse) et 2023 (Maison Tirel-Guérin, près de Saint-Malo). À la tête des cuisines de La Table d'Armante depuis un an, Thomas Vonderscher a le pouvoir de révéler les terroirs qu'il rencontre. Passionné de pêche, de cueillette et d'exploration en pleine nature, il s'inspire directement des ressources de la montagne qui l'entourne.

Au-delà du restaurant et de son chef, cette distinction récompense tout l'écosystème local : producteurs, artisans, agriculteurs et acteurs du tourisme qui font rayonner le terroir du Pays du Mont-Blanc.

Occuper le terrain

UN CAP CLAIR, C'EST BIEN. DES ACTIONS DÉPLOYÉES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE, C'EST MIEUX. L'OFFICE DE TOURISME POURSUIT SA STRATÉGIE DE DIFFÉRENCIATION ET D'ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE ÉTÉ COMME HIVER : Y A PLUS DE SAISONS !



ÉTÉ : le VTT sur un plateau

DÉBUTANT, AMATEUR DE BALADES CONTEMPLATIVES OU CYCLISTE CHEVRONNÉ EN QUÊTE D'ADRÉNALINE : SAINT-GERVAIS EST PARCOURUE D'ITINÉRAIRES VTT À PORTÉE DE ROUE POUR TOUS LES NIVEAUX. À L'OCCASION DE LA CRÉATION DE LA DERNIÈRE NÉE « LA VÉROCE », VISITE DE SITE.

Douze itinéraires de 4 à 24 km, 4 degrés de difficulté du bleu au noir, des pistes douces et des sentiers techniques... mais une constante : des panoramas qui donnent envie de poser pied à terre pour reprendre son souffle et s'en mettre plein les yeux. Tous balisés, les itinéraires franchissent des torrents de montagne, sinuent en forêt et longent des crêtes avec un leitmotiv : la montagne est belle, à toutes les altitudes !

LA VÉROCE, ITINÉRAIRE POUR CYCLISTES GÂTÉS

Opérationnel depuis mai, ce nouvel itinéraire rejoint le Plateau de la Croix depuis le centre du village de Saint-Nicolas via des itinéraires existants : montée progressive sur chemin 4x4 jusqu'au Lac de Joux, descente sur la piste VTT La Wizz, retour aux Chattrix par la piste multi-usages puis jusqu'à Saint-Nicolas par la route. Itinéraire classé bleu en VAE affichant 1068m de dénivelé positif, La Véroce propose une boucle de 23,6km au fil de laquelle s'égrènent des panoramas exceptionnels : Val Montjoie, Aravis, Fiz et le massif du Mont-Blanc en ultime récompense.



LE BETTEX/MONT D'ARBOIS

Télécabines ouvertes 7j/7 de 9h à 18h pendant la saison estivale

VERSANT PRARION

Montée en TMB : 1^{er} train du matin et dernier train en petit service, les 3 derniers trains en grand service pendant la saison estivale

ITINÉRAIRES VTT ET PLAN
À RETROUVER SUR
SAINTGERVAIS.COM



HIVER 2025-2026 : une saison record

LA SAISON A ÉTÉ PORTÉE PAR UN ENNEIGEMENT EXCELLENT DÈS FIN JANVIER, UNE FRÉQUENTATION FRANÇAISE ET INTERNATIONALE DYNAMIQUE, UN CALENDRIER EUROPÉEN FAVORABLE EN MARS ET UNE OFFRE D'HÉBERGEMENT RENFORCÉE.

Saint-Gervais signe ainsi une saison hivernale positive, avec une capacité d'accueil touristique plus étoffée, grâce à l'ouverture de nouveaux établissements professionnels. L'analyse détaillée des résultats de la saison montre que la

location de particulier à particulier constitue un poids majeur dans l'économie touristique locale : si le PAP représente 25 % des lits, il réalise 51 % des nuitées de la station et franchit la barre des 7000 lits (7176 lits).

Tendance à la hausse, la fréquentation des excursionnistes : selon le dispositif Flux Vision Tourisme, plus de 177 580 visiteurs à la journée ont été comptabilisés cet hiver à Saint-Gervais sur toutes les périodes, hormis la première quinzaine d'avril. Les week-ends d'inter-vacances, les excursionnistes sont majoritairement locaux, issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes ou de la Suisse.

PROJET ANNUEL DU CMJ : LES SPORTIFS FONT LE SHOW !

A compter de leur élection en septembre 2025, les jeunes élus du CMJ se sont rencontrés toutes les 3 semaines. Rapidement, l'idée d'un projet autour des sportifs est arrivée, en lien avec les JO de Milan-Cortina. Suite à une concertation avec le Maire, les élues et les enfants, le projet s'est concentré sur les sportifs titrés ou ayant participé aux JO et au Championnats du Monde. Point d'orgue de leur projet : une exposition au Parc thermal le 3 juin dernier, jour de la fête des enfants, au cours de laquelle ont aussi été mis à l'honneur des sportifs soutenus par la commune et 3 personnalités ayant marqué l'histoire du sport à Saint Gervais.



EN CLAIR

QUE RETENIR DE LA SAISON ?

De façon très pragmatique, les clientèles recherchent davantage de séjours hors vacances, avec à la clé des prix plus accessibles, une montagne moins fréquentée et des conditions de ski optimales.

La météo reste donc une variable clé. L'enjeu stratégique pour la destination : capitaliser sur les inter-vacances, développer les courts séjours, prolonger et fidéliser la fréquentation des excursionnistes et fidéliser les clientèles européennes « de proximité ».

Les bons résultats de la saison 2025-2026 confirment la solidité et l'attractivité de la destination et la capacité de Saint-Gervais à performer sur toute la saison, au-delà des seules vacances scolaires.

EVOLUTION 2024-2025 > 2026-2025



FRÉQUENTATION GLOBALE :

704 600 nuitées touristiques (29/11 au 17/04), soit **+5,1% de fréquentation**

29 042 lits touristiques soit **+0,9 % de capacité** d'accueil (246 lits supplémentaires).

EXCURSIONNISTES

+3,7% de clientèle à la journée (hors 1ère quinzaine d'avril)

Pleine nature

SAINT-GERVAIS S'INSCRIT DANS UN ENVIRONNEMENT RARE : LES MILIEUX NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ ONT PLEINEMENT LEUR PLACE. DES REFUGES À L'ACTIVITÉ AGROPASTORALE, L'HÉRITAGE DES GÉNÉRATIONS EST LUI AUSSI TOUJOURS VIVANT.

SAUVETAGE DE L'ANCIEN refuge Durier

Construit en 1899 au col de Miage, l'iconique bivouac Durier, situé près du refuge actuel, géré par le CAF, est le refuge originel du site. Situé en bordure de falaise et maintenant uniquement utilisé pour du stockage de matériel, **il menace de chuter sur Miage ce qui nécessite d'examiner de le déplacer rapidement.**

Ce dossier a été initié par la section du CAF de Saint-Gervais. Élu en charge de la culture et du patrimoine auprès de Gabriel Grandjacques, Chloé Blondeau explique l'enjeu du chantier : « *probablement la plus ancienne cabane de tout le massif encore intacte, situé sur la Traversée Royale reliant les Dômes de Miage au Mont-Blanc en passant par la Bionnassay, ce bivouac présente un intérêt patrimonial et historique indéniable. Situé dans le périmètre de l'arrêté de protection du Mont-Blanc, il doit conserver son aspect extérieur et intérieur originel et devenir un témoin de l'alpinisme dans notre vallée. Le déplacement de la cabane consistera à « désassembler » et « réassembler » le plus d'éléments originaux possibles, en la sécurisant et la solidifiant afin de lui redonner une deuxième vie. Une gageure, à 3368m d'altitude !!* »

La gardienne **Manon Navillod** est remontée au refuge début juin dernier. Prévu sur 2 saisons, le chantier sera réalisé par des bénévoles du CAF local et par les guides de la Compagnie Saint-Gervais/Les Contamines, tous expérimentés au milieu de la haute montagne. Le budget initial, en 2026 s'élève à 6 000 €, mais il faudra compter plus de 40 000 € au total, transport inclus.

UN FINANCEMENT PARTICIPATIF

est prévu et une conférence dans l'été permettra de mettre en lumière les enjeux environnementaux et patrimoniaux du projet, en lien avec le lancement de la campagne.

PLUS D'INFOS :
<https://linko.page/ancien-durier>



PLANTATIONS EN BORDURE DE DOMAINE PUBLIC & RESPONSABILITÉ DES PROPRIÉTAIRES

Les arbres, haies et arbustes situés sur des propriétés privées ne doivent pas empiéter sur le domaine public. Il revient aux propriétaires d'en assurer l'entretien (élagage et taille) pour garantir la sécurité et l'accessibilité des voies publiques.

Pour rappel, les arbres implantés sur le domaine public relèvent de la responsabilité des collectivités territoriales. Mais quand un arbre « privé » surplombe ou présente un risque pour l'espace public, son propriétaire est tenu de prévenir tout danger. À défaut, il peut être tenu responsable des dommages causés, conformément au Code civil. Sa responsabilité civile – voire pénale en cas de négligence grave – peut être engagée. **Vous êtes propriétaire d'un terrain en bordure de voie publique ou de chemin rural ?** Pensez à vérifier régulièrement l'état de vos arbres et à vous renseigner en mairie sur les règles applicables.



REPRISE

de l'alpage de Vorasset

10 ans qu'il n'y avait pas eu de moutons à l'alpage de Vorasset, près du col du Tricot ! Originaire de Saint Gervais, **Jimmy Fivel-Démoret** vient d'emmontagner à l'alpage avec ses 200 brebis à viande. Jeune berger de 21 ans fort de son expérience au GAEC familial en vaches laitières à la Gruvaz, la commune a financé la construction de son abri de berger sur un terrain communal, ainsi qu'un parc à moutons pour être près de ses bêtes.

En alpage, la cohabitation avec les loups fait partie du quotidien : les abris et les patous aident à « vivre avec » plutôt que contre le milieu naturel.

Jimmy Fivel-Démoret inscrit son activité dans le Plan loup : promeneurs, vous trouverez à proximité de son alpage une signalétique de sensibilisation à la cohabitation avec les patous. **Respectez les règles pour éviter les conflits d'usage !**



FÊTE D'HÉRENS : journée de reines

La Fête d'Hérens s'est tenue au parc thermal du Fayet le 17 mai dernier, sous l'impulsion de Rémi Martinelli, 36 ans, éleveur saint-gervolain en race abondance installé à Bionnay.

Les 45 vaches de race Hérens – uniquement des jeunes bêtes de 1 ou 2 ans – étaient issues de plusieurs exploitations et toutes vaccinées contre la dermatose nodulaire contagieuse par leurs éleveurs.

C'est sous une météo idéale que s'est tenu **le concours morphologique**, permettant

d'apprécier les qualités intrinsèques de la race Hérens, suivi d'**un combat en arène.**

Les reines de troupeau (vache dominante à l'alpage) ont ainsi cotoyé les reines d'un jour, victorieuses de leur combat. Longtemps localisée dans la vallée de Chamonix, la race Hérens a dépassé le seuil symbolique des 1 000 femelles.

Exposants, buvette, petit train du parc thermal : un combo gagnant pour une journée sous le signe de la qualité des ressources locales... à préserver !



Inauguration des chapelles baroques rive droite : sacré chantier !

CONSTRUITES ENTRE LA FIN DU 17^e ET LE DÉBUT DU 18^e SIÈCLE, LES CHAPELLES DES HAMEAUX DES PRATZ, BIONNAY, BIONNASSAY, LA GRUVAZ, LE CHAMPEL ET MOTIVON TÉMOIGNENT DE L'ÉMIGRATION SAVOYARDE ET DE LA FERVEUR DE LA CONTRE-RÉFORME. LEUR INAUGURATION LE 20 DÉCEMBRE DERNIER MARQUE LA FIN D'UN CYCLE DE RESTAURATION DES ÉDIFICES RELIGIEUX DU PATRIMOINE BAROQUE COMMUNAL.

La commune de Saint-Gervais a engagé un vaste programme de restauration de ses chapelles. Pour rappel, une première tranche de travaux a abouti à la rénovation de 7 édifices situés en rive gauche du Bonnant, inaugurés en 2022.

Engagée en 2024/2025, la restauration des 6 chapelles situées en rive droite clôt ce chantier d'envergure. Les Chapelles de Bionnay, de Bionnassay, du Champel, de la Gruvaz, de Motivon et des Pratz sont de précieux témoins de l'histoire locale. Elles ont été restaurées dans les règles de l'art par les artisans retenus par la commune : ravalement des façades, restauration du mobilier et des décors peints, rénovation des charpentes, interventions conservatoires et réparations diverses.

Au gré des sentiers qui quadrillent le territoire, les visiteurs peuvent aujourd'hui redécouvrir un patrimoine baroque rare : outre les maçonneries, charpentes en bois de pays et toitures en ardoises, les retables, tableaux et décors peints ont retrouvé leur éclat. Des grilles ouvertes permettent d'apprécier l'intérieur de l'ensemble des chapelles depuis l'extérieur.

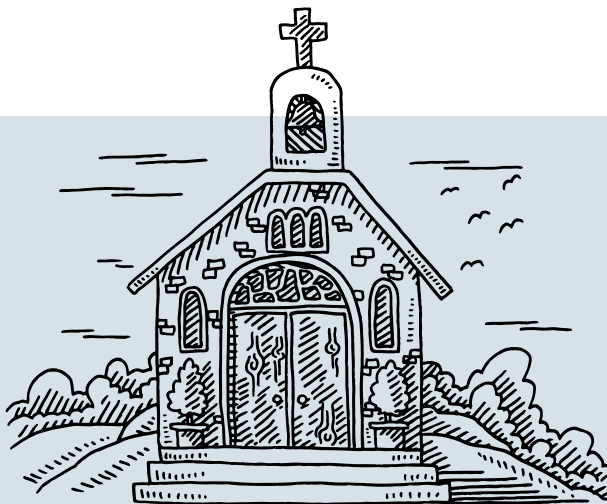


GABRIEL GRANDJACQUES ET FRANÇOIS BOCHATAY
ENTOURENT LE MAIRE, JEAN-MARC PEILLEX



Le montant global des travaux représente 2 379 996 €. La préservation et la valorisation du patrimoine local est une démarche de longue haleine légitimement portée par les pouvoirs publics.

L'envergure du projet nécessitait l'engagement de toutes les bonnes volontés. La rénovation des 6 chapelles sises en rive droite du Bonnant a été rendue possible par les subventions de la Région Auvergne Rhône-Alpes (465 500€), du département de la Haute-Savoie (250 000€), d'un fonds de concours pour les 6 chapelles (600 000€), de dons via la Fondation du Patrimoine (35 302€), la commune ayant contribué à hauteur de 1 029 194€.



POUR ALLER PLUS LOIN

VISITES COMMENTÉES

(SUR RÉSERVATION AVANT LA VEILLE 18H)

• Chapelles des Chattrix et des Plans

Vendredi 31 juillet et 21 août,
rdv devant la chapelle des Chattrix, gratuit

• Chapelles du Gollet et de la Combe

Vendredi 17 juillet et 4 septembre,
rdv devant la chapelle du Gollet, gratuit

EN AUTONOMIE

- **Découverte de l'art sacré à Saint-Gervais** via l'application ITINERAS
- **Sentiers du baroque** : brochures à l'OT et dans les musées de Saint-Gervais

INTERVENANTS DU CHANTIER

Architecte du patrimoine // Jérôme Francou et ses équipes • Pierrick Boudet, coordinateur (OPC)

Entreprises // Pegorier Charpentes (charpentes) • Comte (maçonneries) • Atelier Cren et Sud France (restauration du mobilier, tableaux et objets)



DANS LES PAS

du Musée des colporteurs

A SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE, LE MUSÉE D'ART SACRÉ PREND UN NOUVEAU DÉPART. FERMÉ DEPUIS MAI, IL ROUVRIRA DURANT L'ÉTÉ POUR POURSUIVRE SA ROUTE SOUS LE NOM DE MUSÉE DES COLPORTEURS. INDISCRÉTIONS EN COULISSES EN ATTENDANT DE RETROUVER DES COLLECTIONS ÉTOFFÉES DANS UN NOUVEL ÉCRIN.

Guidés par une nouvelle signalétique plus attractive à côté de l'église, les visiteurs du Musée des colporteurs découvriront d'ici peu un nouvel accueil plus lumineux, une boutique fraîchement créée et une salle d'expositions temporaires grand format : sa surface double, en investissant une partie du premier étage du bâtiment.

Un agrandissement qui permettra de présenter au public de nouvelles pièces.

Pour la réouverture, rendez-vous est pris pour découvrir une partie de la collection d'art aborigène donnée à la commune par madame et monsieur Jean-Pierre Courcol à travers l'exposition Mad ayin, cartographies et récits sacrés d'Australie.

Le parcours permanent reste fidèle à sa vocation : présenter une collection d'objets liés à l'histoire des colporteurs qui ont rapporté de leurs périples des objets d'art sacré à Saint-Nicolas-de-Véroce et Saint-Gervais. Faisant œuvre de mémoire, le Musée des colporteurs poursuit ainsi sa mission de transmission de ce patrimoine matériel et immatériel.

ARCHIVES MUNICIPALES

Dans le cadre de la rénovation des maisons Rosset (voir p7), un local situé en rez-de-chaussée sera utilisé pour le stockage des archives municipales. Les architectes travaillent en collaboration avec les archives départementales. La livraison du chantier est prévue fin 2026. La commune a sollicité une aide pour garantir le respect des normes de conservation.

Les archives municipales sont consultables sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.



LE CAMION-OPÉRA DE LYON A FAIT ESCALE DU 19 AU 21 MAI DERNIER À SAINT-GERVAIS. UNE VRAIE EXPÉRIENCE LYRIQUE HORS LES MURS, ADAPTÉE PAR L'ÉQUIPE DE L'OPÉRA AUX PUBLICS DE LA COMMUNE. UNE PRESTATION SUR-MESURE QUI A MARQUÉ LES ESPRITS !

RETOUR SUR...

Camion-opéra du sur-mesure



OPÉRA CONTEMPORAIN, « LE SANG DU GLACIER » MÊLE SCIENCE, FICTION ET POÉSIE, AUTOUR D'UNE HISTOIRE QUI ENTRE NATURELLEMENT EN RÉSONANCE À SAINT-GERVAIS.

L'histoire « s'inspire d'un phénomène réel lié au réchauffement climatique : des micro-algues qui teintent les glaciers de rouge. » Un opéra dystopique en un acte, qui met en scène les enjeux environnementaux liés à la fonte des glaces sort déjà du lot... mais quand la représentation est proposée via un dispositif itinérant, l'expérience confirme son caractère hors du commun !

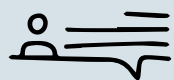
HORS LES MURS, L'OPÉRA ACCESSIBLE

Concrètement, un semi-remorque a été spécialement conçu pour accueillir le spectacle lyrique : une scène de 8m x 6m, 90 places en gradins, un point d'accueil sous une extension-chapiteau. Le dispositif itinérant permet ainsi à l'Opéra de Lyon de **remplir l'une de ses missions : faire fi des barrières qui éloignent certains publics de l'offre culturelle**, notamment dans les communes rurales et de montagne. La tournée est financée en grande partie par la région Auvergne Rhône-Alpes : subventionnée, la place à l'Opéra revient à 12 € pour les habitants de Saint-Gervais.

PETIT VOLUME ET HAUTE VOLÉE

Responsable de la diffusion et de l'itinérance pour l'Opéra de Lyon, Delphine Marty explique : « toute la scénographie rentre dans un camion ! Ça permet à des personnes qui n'ont plus les moyens d'aller à l'Opéra de Lyon ou ailleurs d'aller à l'opéra, et à d'autres personnes de découvrir l'art opératique. » Le régisseur plateau du Sang du glacier détaille ainsi : « quand on arrive, on vide le camion, on récupère de l'espace, on nettoie, on sort les moquettes, les rideaux, les costumes. Il y a la rigueur et l'exigence de l'opéra... et des contraintes qui ne sont pas du tout celles de l'opéra ».

Si le dispositif est physiquement modeste, l'« effet opéra » est pleinement là. Chanteuse d'opéra soprano, Eloïse Poulet partage à son tour : « c'est un opéra de chambre. La formation instrumentale compte une harpe, un violoncelle, un accordéon, deux chanteurs et pas de chef d'orchestre. Je me retrouve à 1 m du premier rang. » Une proximité, déstabilisante au premier abord pour les artistes coutumiers des grands volumes, mais qui contribue à la qualité de l'expérience pour les spectateurs : « c'est dans ce contexte qu'on se rend compte que les gens ne sont pas habitués à la proximité... et qu'ils sont toujours aussi bouleversés par la voix ».



LA CULTURE POUR TOUS, UNE PRIORITÉ MUNICIPALE

De son côté, la commune a souhaité ouvrir largement cet événement culturel aux élèves du territoire, optant pour la gratuité des trois représentations dédiées aux scolaires.

Jean-Marc Peilleux, maire de Saint-Gervais expose : « accueillir l'Opéra de Lyon à Saint-Gervais est une grande fierté. Nous avons souhaité que cet événement profite d'abord aux jeunes du territoire. Grâce à la gratuité mise en place par la commune, des élèves des écoles, des collèges et des lycées ont découvert l'opéra, rencontré les artistes et abordé les métiers du spectacle vivant. C'est une manière concrète de rendre la culture accessible à tous. »





de Lyon :

**« UNIQUE REPRÉSENTATION
PROPOSÉE EN HAUTE-SAVOIE,
« LE SANG DU GLACIER »
S'INSCRIT PLEINEMENT DANS
LA VOLONTÉ DE LA COMMUNE
DE RENDRE ACCESSIBLE
AU PLUS GRAND NOMBRE
UNE PROGRAMMATION
EXIGEANTE. »**



UNE MOBILISATION COMMUNE

Directrice du service Culture de Saint-Gervais, Emma Legrand dresse un bilan très positif de la démarche menée en concertation avec l'Opéra de Lyon : « Le sang du glacier a été un vrai événement à Saint-Gervais, l'opéra a suscité beaucoup d'intérêt, de curiosité, d'émerveillements et de discussions. Grâce à un travail main dans la main avec l'équipe de l'Opéra, et notamment avec Damien Blanchard, nous avons pu faire vivre l'Opéra à un large public. Un travail particulier a été mené avec les scolaires du territoire : collégiens et lycéens qui ont pu venir voir l'opéra et pour certains bénéficier d'une intervention en classe. **Pour répondre à la demande inhabituelle de la commune de faire profiter aux élèves de primaire de la venue de l'Opéra, toute l'équipe de l'opéra s'est mobilisée pour imaginer une matinée d'ateliers, de rencontres, de découverte de l'envers du décor pour des élèves de CE et CM.**

Ce fut une vraie réussite, à l'image de l'enthousiasme exprimé par les élèves et les institutrices sous le chapiteau du camion opéra. Toute l'équipe a été ravie que les notes et l'histoire de cette création aient résonné, d'une manière singulière, au pied du massif du Mont-Blanc au cœur du village de Saint-Gervais, et qu'elles aient rassemblé un public pas toujours initié à cette forme artistique. »



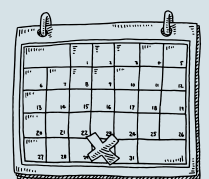
QUINZAINE JAPONAISE : entre tradition et modernité

Du 27 mars au 10 avril dernier, Saint-Gervais a changé de fuseau horaire : placée « sous les sakuras », la quinzaine japonaise a mis à portée des habitants du territoire la richesse de la culture du soleil levant. Conférences autour du Mont Fuji ou des arts, atelier calligraphie, origami ou furoshiki, expositions : **le partenariat conclu entre Saint-Gervais et Yamanouchi trouve chaque année des terrains d'expression multiples,**



FÊTES LOCALES

A Saint-Gervais, les habitants conjuguent leur appartenance au territoire de la commune et leur attachement à des terres « de cœur ». C'est le sens des fêtes locales :



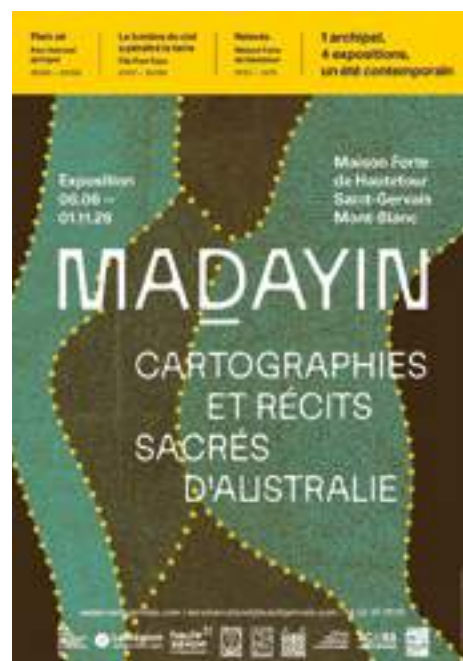
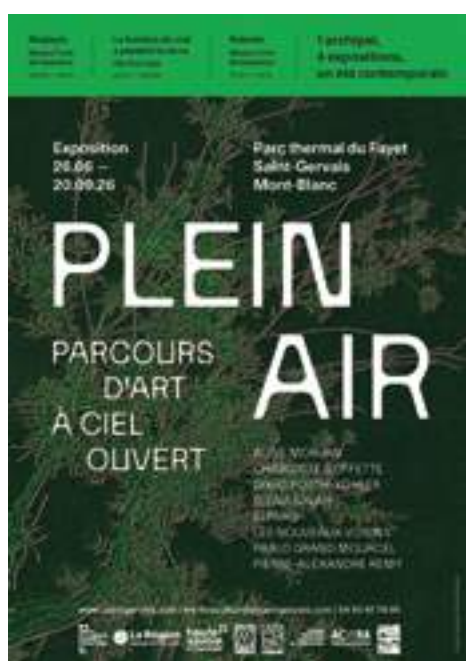
- **AVEC LA COMMUNAUTÉ DE WALBRONN, DU 8 AU 10 MAI DERNIER**, pour fêter les 40 ans du jumelage
- **À SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE, LE 2 AOÛT PROCHAIN** : coin des artisans, le coin des commerçants, le coin des enfants.
- **AU FAYET, SAMEDI 22 AOÛT** de 17h à 23h : traditionnel château gonflable de Saint-Gervais
- **RENCONTRE FOLKLORIQUE LA RIOULE, 23 AOÛT** : danses traditionnelles et savoir-faire locaux à l'honneur
- **AVEC LA COMPAGNIE DES GUIDES LES 1-2 AOÛT** : messe, défilé, bénédiction des cordes et des piolets, cor des Alpes et verre de l'amitié.

Archipel

1 été, 4 expos

IMPULSÉ EN 2012 PAR SAINT-GERVAIS, LE DISPOSITIF ARCHIPEL PROPOSE CHAQUE ANNÉE UNE PROGRAMMATION DÉDIÉE À L'ART CONTEMPORAIN DANS DES LIEUX DE LA COMMUNE À FORTE PERSONNALITÉ ARCHITECTURALE OU PATRIMONIALE. 2026 ACCUEILLE AUSSI LA BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN. UNE INVITATION À LAISSER DES UNIVERS ORIGINAUX ENTRER EN RÉSONANCE AVEC VOTRE SENSIBILITÉ. SUIVEZ LE GUIDE !

RETROUVEZ L'AGENDA COMPLET, LES HORAIRES ET TARIFS SUR LE SITE DE SAINT-GERVAIS WWW.SAINTGERVAIS.COM



26 JUIN > 20 SEPTEMBRE

BIENNALE « PLEIN AIR, PARCOURS D'ART À CIEL OUVERT »

Pour cette 4e édition, 7 artistes installent des œuvres monumentales au parc thermal. En accès libre, le parcours artistique propose **des mobiliers et sculptures mêlant design, architecture et arts plastiques**. Parfois surprenantes ou immersives, les œuvres invitent les passant à poser un nouveau regard sur le paysage environnant, en entrant en résonance avec l'environnement naturel, minéral et végétal.

Avec les œuvres de Pierre-Alexandre Remy, Charlotte Goffette, Elena Salah, Les Nouveaux Voisins, elparo, David Post-Kholer, Pablo Grand Mourcel et Aline Morvan.

Parc thermal du Fayet

1^{er} JUILLET > 30 AOÛT 2026

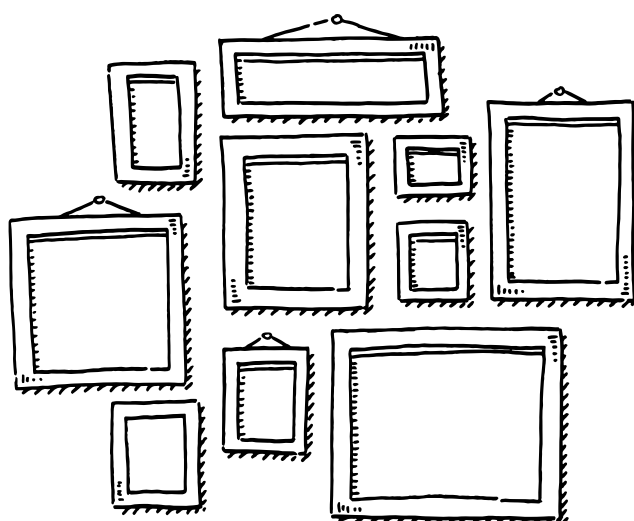
LA LUMIÈRE DU CIEL A PÉNÉTRÉ LA TERRE

La cathédrale de béton de Pile Pont Expo accueille cette année A.I.L.O (Atelier d'Immersion Lumineuse et Obscure) créé par Anna-Eva Berge, accompagnée de Fabrice Leroux.

Inspirés par les jeux de lumière que propose le lieu, ils ont réalisé La lumière du ciel a pénétré la terre, **œuvre immersive toute en lumière et en sons**. Des jeux d'optique chamboulent nos perceptions et offrent une nouvelle expérience de ce lieu d'exposition.

Pile Pont Expo

Visite commentée tous les jours d'ouverture à 17h, gratuit.



4 JUIN > 31 OCTOBRE

MADAYIN : CARTOGRAPHIES ET RÉCITS SACRÉS D'AUSTRALIE

Pensée comme une traversée des territoires, récits et formes du sacré en Australie, Madayin présente plus de quarante œuvres issues du Désert Central, de la Terre d'Arnhem et du Kimberley : peintures sur toile, écorces, estampes et didgeridoos sont tous issus de la collection de Jean-Pierre et Laurence Courcol donnée à la commune en 2024, et d'œuvres de collections privées. L'exposition explore **la richesse des traditions artistiques aborigènes australiennes** et les liens entre récits ancestraux et liens modernes entre humains, paysages et animaux. Une invitation à découvrir la diversité des langages visuels développés à travers l'Australie.

Maison forte de Hautetour

MI-JUILLET > 31 OCTOBRE

RELEVÉS

Accueillis en résidence de recherche et de création au printemps été 2026, le duo d'artistes Atelier Biciphale composé de Sarah Laaroussi et Matteo Magnant développe un projet à l'échelle de leur vie quotidienne : « Habiter la pente ».

Initié à Thiers, ville de moyenne montagne, leur parcours se poursuit à Saint-Gervais en questionnant les liens que nous entretenons à notre environnement. Le projet artistique et participatif « Relevés » s'inspire de la démarche scientifique et ethnographique, **en allant à la rencontre des habitants d'un territoire pour mieux comprendre leur façon d'y vivre** et imaginer des sculptures-outils liés au lieu dans lequel se déroule la résidence.

Maison forte de Hautetour

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

SERVICE CULTUREL DE SAINT-GERVAIS

04 50 47 78 95

serviceculturel@saintgervais.com

Facebook : Saint-Gervais Culture et Patrimoine

Instagram : archipel_art_contemporain

Les animations et visites en extérieur peuvent être reportées en cas d'intempéries.

ATELIERS ET VISITES :

réservations obligatoires avant la veille 18h.



SPECTACLE VIVANT

THÉÂTRE DANS LES ALPAGES du 28 au 31 juillet

Représentations au crépuscule, La Bionnassay en toile de fond : textes mythiques et créations contemporaines, grands comédiens et jeunes talents, en plein air.

ALPI HOURS les 24 et 25 juillet et du 14 au 16 août

Le festival de rue en version estivale, décliné sur deux week-ends : concerts, déambulations, cirque, fanfares burlesques et apéros sonores à volonté !

ALPI SUR LE POUCE du 27 juin au 5 septembre

Hors festival, concerts chaque vendredi.

FESTIVAL RENCONTRE MUSIQUE & PATRIMOINE DU MONT-BLANC du 3 au 7 août

Concerts de musique classique, conférences et randonnées dans et autour du « camp de base » de l'Eglise de Saint Nicolas de Véroce.

Agenda Culture & événements

CINÉMA PLEIN AIR

PROGRAMMATION À VENIR

Mardi 21 juillet

Esplanade

UN PTIT TRUC EN PLUS

Mardi 11 août

Parc thermal

EXPOSITIONS PERMANENTES

ANGE ABRATE, PEINTRE DES SOMMETS

Du 11 décembre 2025

au 1er novembre 2026

La Cure

CENTRE D'INTERPRÉTATION



DU PÈRE KIM EN JOONG

Collection permanente, La Cure

LE MONT BLANC, CÔTÉ VAL MONTJOIE

Collection permanente,
Maison forte de Hautetour

CONFÉRENCES

Gratuit, sans réservation

ANGE ABRATE, UN PEINTRE ALPINISTE SUR LES DEUX CÔTÉS DU MONT-BLANC Mardi 7 juillet à 18h30

Par Sandra Barberi et Oscar A
La Cure

LA MONTAGNE DANS L'HISTOIRE DE LA PEINTURE ET LA SOCIÉTÉ DES PEINTRES DE MONTAGNE. ANGE ABRATE ET SES AMIS Mardi 21 juillet à 18h30

Par Olivier Labasse
La Cure

PENSER COMME UNE MONTAGNE Mardi 4 août à 18h30

Par Lorenzo Giusti, en partenariat
avec la Biennale Artocène et le Musée
Gamec de Bergame
La Cure

SAINT-GERVAIS- COURMAYEUR, DES GUIDES DE BONNES COMPAGNIES Mardi 11 août à 18h30

Par Julien Pelloux
Maison forte de Hautetour

1892 - RETOUR SUR LA CATASTROPHE DE SAINT-GERVAIS Mardi 18 août à 18h30

Par Romain Cauliez
Maison forte de Hautetour

RODIN SELON RILKE Mardi 25 août à 18h30

Par Martha Degiacomi (Fondation
Gianadda)
La Cure

LES CEUTRONS, CES GAULOIS MONTAGNARDS Mardi 20 octobre à 18h30

Par Julien Pelloux - La Cure

ART, ÉCOLOGIE ET AGRICULTURE Mardi 27 octobre à 18h30

Par Anaïs Montevecchi - Maison forte
de Hautetour

EN FAMILLE

Sur réservation avant la veille 18h

VISITE LUDIQUE : LA RANDO, C'EST PAS DE LA COMPOTE ! 24 juillet, 7, 28 août, 23 octobre à 10h30 - Maison forte de Hautetour, prix d'une entrée

ATELIER LES P'TITS CURIEUX : LE PEINTRE AU COUTEAU Vendredi 10, 31 juillet, 21 août à 10h30 - La Cure, 5 €

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

MONTAGN'HARD 4 et 5 juillet 2026

Sentiers mythiques, pentes abruptes,
esprit solidaire : la Montagn'Hard est
l'un des trails les plus exigeants du
massif. Départ et arrivée à Saint-
Nicolas de Véroce, face au Mont Blanc,
pour une pleine immersion dans le
pays alpin.



40e MONTÉE DU NID D'AIGLE 18 juillet, parc thermal du Fayet

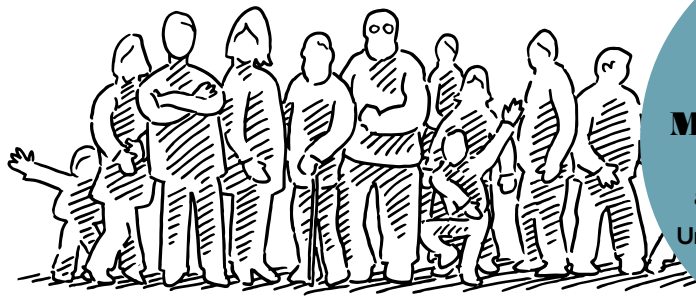
Avec ses 19,8 km et près de
2 000 m D+ : le pedigree de la Montée
du Nid d'Aigle en impose !

Évènement sportif mythique à
Saint-Gervais, la Course du Nid d'Aigle
attire dans ses rangs le temps d'un
week-end le gratin du monde du
trail - amateurs et pros - pour gravir
une pente raide depuis le Fayet.
L'achèvement des travaux du Tramway
du Mont-Blanc donne à cette édition une
saveur particulière, la course atteignant
de nouveau son point culminant
emblématique, le refuge du Nid d'Aigle !

ULTRA-TRAIL DU MONT-BLANC 28 août

Saint-Gervais est le 2e site de
ravitaillement de l'UTMB 2026. Des
animations festives sont prévues au
centre-bourg en journée, le passage
des premiers coureurs est attendu à
partir de 19h30.

Attention : des fermetures de routes
temporaires seront mises en place le
vendredi 28 août de 18h à minuit.



PROMESSE TENUE

Le conseil municipal a voté
le 10 juin dernier la
**Majoration de 10%
des subventions
aux associations.**

Un engagement de campagne,
soutien clé à la vitalité
locale !

D'une génération à l'autre

SAINT-GERVAIS EST ATTACHÉE À LA QUALITÉ DE VIE SUR LE TERRITOIRE ET AU VIVRE ENSEMBLE. LE PÔLE VIE LOCALE CHAPEAUTE LES INITIATIVES ET ACTIONS DE LA COMMUNE POUR GARANTIR À TOUS LES HABITANTS, QUEL QUE SOIT LEUR ÂGE, UN QUOTIDIEN SEREIN.

SCOLAIRE : mobilisation générale à Bionnay

Préserver les écoles de hameaux : un choix assumé par les élus, en lien étroit avec la direction académique et l'inspection de l'Éducation Nationale. Suite à des départs de CM2 pour le collège, l'école de Bionnay comptait 11 élèves début mai pour la rentrée prochaine. Si la capacité d'une classe unique est limitée à 20 enfants maximum, un effectif trop bas présente un risque : **en cas de fermeture, l'école ne rouvrira pas !**

La commune a mobilisé les parents pour soutenir les inscriptions à l'école de Bionnay pour la rentrée 2026. Suite à la journée portes ouvertes organisée

le 22 mai dernier, deux inscriptions supplémentaires ont été réalisées et quelques enfants initialement inscrits à Marie Paradis seront finalement scolarisés à Bionnay.

Pour faciliter la scolarisation des enfants, la commune de Saint-Gervais, la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont décidé de mettre en place **une nouvelle desserte de transport scolaire** pour l'école de Bionnay. Un service qui s'ajoute à la restauration scolaire et à l'accueil périscolaire du soir pour garantir aux familles une solution adaptée au quotidien.

PLANTATION D'ARBRES

Fin avril, 27 élèves de CE1-CE2 de l'école Marie Paradis ont participé à une opération de plantation d'arbres organisée au départ de la route de Champel. **Au total, 72 arbustes** financés par Mont-Blanc Automobile ont été mis en terre pour compenser l'empreinte carbone liée au Tour Automobile du Mont-Blanc de voitures de collection. **Une mesure compensatoire pleine de sens** pour les enfants, graines de citoyens, accompagnés pour l'occasion de sportifs de la commune et de membres de Mont-Blanc Automobile.



CRÈCHE BABILOU

La crèche Babilou fait actuellement face à des manques de personnel : un turn-over régulier et trois départs parmi les assistantes maternelles rendent difficile la gestion de ce service. « *La commune a délégué ce service à Babilou et verse un montant compris entre 7 534 et 11 915 € par berceau et par an (selon les modalités : crèche familiale, multi-accueil ou mini-crèche) en plus de la participation des parents* », explique Morgane Marc'h, adjointe au maire déléguée à la vie locale.

L'enjeu : garantir aux familles une solution de garde petite enfance fiable sur le territoire, c'est soutenir l'installation de familles à Saint-Gervais. Dans l'obligation d'assurer le service aux habitants, la direction a été contrainte de réduire sa capacité d'accueil pour des raisons de sécurité, mais cherche activement des solutions pour revenir à la normale. **Assistants maternelles : faites-vous connaître !**

AÎNÉS : l'accueil de jour en bonne voie

SUITE À LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE L'EHPAD PRIVÉ LES MYRIAMS FIN DÉCEMBRE 2025, LA COMMUNE FINALISE LES TRAVAUX POUR METTRE LA SALLE DU BONNANT À DISPOSITION DES HÔPITAUX DU MONT-BLANC POUR CRÉER 6 LITS D'ACCUEIL DE JOUR À SAINT-GERVAIS.

Des travaux ont été effectués au printemps pour adapter la salle à ces besoins. **Début avril, l'ARS, agence régionale de santé, et le Président du Conseil départemental ont donné un accord de principe pour la création de cet accueil de jour.**

« *La commune attend officiellement la validation administrative de l'ARS et fait de l'ouverture de cette salle une priorité pour pouvoir soulager les familles, sans solution depuis la brutale fermeture des Myriams. Nous visons la rentrée de septembre* », explique Morgane Marc'h.

GOÛTER DES AÎNÉS

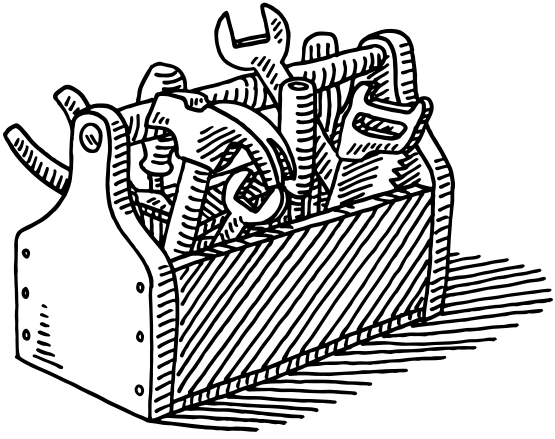
130 saint-gervolains ont participé au goûter des aînés, organisé le 11 avril à l'espace Mont-Blanc durant la quinzaine japonaise (voir p17). Au menu : pâtisseries japonaises confectionnées par le chef restaurant Yumidori – tartelette chocolat miso, verrine cheesecake yuzu – et fromages de nos alpages. Un après-midi placé sous le signe du partage : l'ensemble des décorations a été réalisé par les enfants bénéficiaires du service périscolaire. Une vingtaine d'élus étaient présents.



VOYAGE DES AÎNÉS

Les 23 et 30 juin, les aînés ont réalisé dans le Doubs un voyage dans le temps, à bord du train à vapeur Conifer. Dans un wagon-restaurant de l'Orient-Express, ils ont dégusté un repas typique franc-comtois, puis visité une fromagerie. Le transport aller-retour a été assuré en bus sur la journée.

TRAVAUX



ÉCOLES : faire face aux coups de chaud

- **De nouveaux stores installés à l'école Marie Paradis** pour le confort des élèves et de leurs enseignants. Sur demande de Mme la Directrice, les classes 5 à 10 et la cour de l'élémentaire ont été traités prioritairement, à compter du pont de l'Ascension. Le chantier s'est poursuivi en fin de l'année scolaire, soit début juillet.

Travaux confiés à l'entreprise Asymptote pour un montant de 108 705,84 euros TTC.

- Dans le prolongement des travaux de désimperméabilisation des cours du groupe scolaire Marie Paradis courant 2025, **des travaux de réaménagement et de revégétalisation sont réalisés dans les cours d'écoles de hameaux à Bionnay, au Gollet et à Saint-Nicolas.** Ces projets sont issus de discussions et de concertations menées avec les élèves, les enseignants et le CAUE de la Haute-Savoie, pour anticiper et répondre aux problématiques locales d'adaptation du territoire au changement climatique.

- **A Saint-Nicolas-de-Véroce, une haie végétalisée a été installée en bordure de la cour** durant les vacances de Pâques, suivie de la réalisation d'une arche végétale au-dessus du portail d'entrée.

Travaux confiés à Paysage Perrollaz, pour un montant de 8 325,60 euros TTC.

- **Au Gollet, un ilot végétalisé et un bac à sable seront créés cet été,** la cour sera terrassée pour proposer aux enfants une surface plane.

Travaux confiés à Paysage Perrollaz, pour un montant de 8 923 euros TTC.

- **À Bionnay, des surfaces végétalisées seront créées, notamment pour proposer un potager pédagogique.** Du mobilier sera disposé dans la cour, notamment des bancs le long des murs ainsi qu'une haie le long du muret jouxtant la route de Bionnay. La consultation des entreprises est en cours.



CRÉATION D'UNE HAIE ET D'UNE ARCHE VÉGÉTALISÉES À L'ÉCOLE DE SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE.

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU

Les travaux de renouvellement des réseaux humides se poursuivent, afin d'**accroître le rendement du réseau d'eau potable sur la commune.** Après avoir renouvelé 2km du réseau d'eau potable en 2024/2025 sur la route de Cupelin, une nouvelle tranche de travaux sur le même site permettra de poursuivre le changement de la canalisation sur 700 mètres linéaires supplémentaires.

Les travaux sur le réseau d'assainissement sont en cours d'étude, sur la base du schéma directeur des eaux usées qui permet d'établir un programme pluri-annuel de travaux.

VOIRIES : pas de pause pour l'entretien

CHEMINEMENTS PIÉTONS AU FAYET : MIEUX SÉCURISER LES FLUX

En 2026, les aménagements de voirie dans la zone d'activité du Fayet, se sont poursuivis afin de créer des cheminements piétons en divers points de la commune (rue du Casino, route de l'Artisanat, chemin des Chasseurs et route de Bois Charmant). La réalisation de trottoirs d'une largeur réglementaire pour le passage des personnes à mobilité réduite améliore la sécurité de la circulation

piétonne dans ce secteur.

Travaux confiés à l'entreprise Sébastien Gaiddon TP (fourniture et pose des bordures, réglage et structure des trottoirs, 51 140 euros TTC) et à COLAS (application des enrobés sur les trottoirs, 44 048 euros TTC) pour un montant total de 95 188 euros TTC.

ENTRETIEN DE VOIRIE : EN LONG, EN LARGE & EN TRAVERS



Programme de réfection des enrobés : courant juin, la réfection des enrobés a été reprise sur plusieurs tronçons routiers, sur toute la largeur de la chaussée :

- goudronnage du chemin du Giroux, précédemment empierré, sur une longueur de 400 mètres depuis la route des Ponthieux, **pour un montant de 59 222 € TTC ;**
- goudronnage du chemin de Bocancey, dont l'extrémité était empierrée, sur une longueur de 60 mètres, **pour un montant de 15 901 € TTC ;**
- route de Bionnassay, réfection de trois secteurs pour 470m mètres au total, **pour un montant de 123 476 € TTC ;**



- en bord de RD902 à l'amont du pont du TMB, réfection du trottoir, bordures comprises, **pour un montant de 24 952 € TTC.**
- rue du Stade et route des Communailles, la réfection d'enrobés est prévue, le linéaire réalisé étant soumis au montant 2026 disponible sur la ligne budgétaire « programme enrobés » sur ces deux routes.

Enfin, une campagne d'entretien des peintures routières a été menée ce printemps sur l'ensemble de la commune.

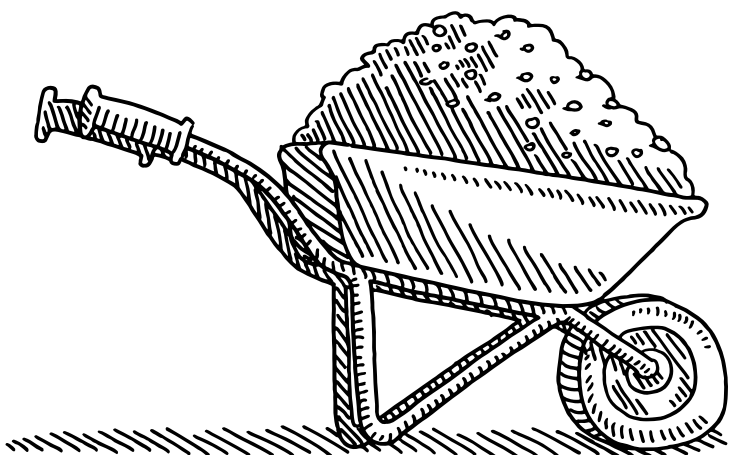
Travaux de signalisation horizontale **confiés à Helios pour un montant de 55 533.60 € TTC**, dont 15 960 € TTC consacrés à la réfection des passages piétons « Street Art » 2KM3.

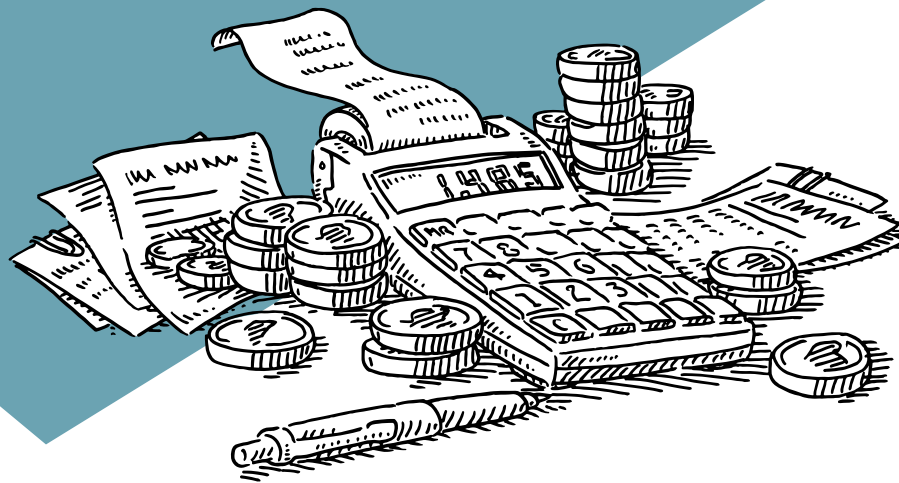


CHEMIN DE BOCANCEY, EMPIÉRÉ AVANT LES TRAVAUX DE GOUDRONNAGE



ROUTE DE BIONNASSAY, SECTEUR REPRIS



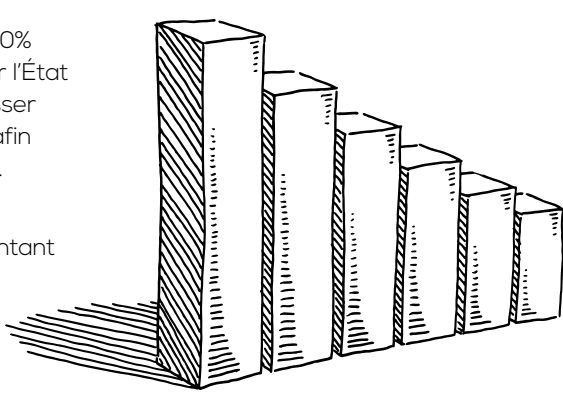


Finances

IMPOSITION : nouvelle baisse des taux communaux

Compte tenu de l'augmentation de 0,80% des bases d'imposition revalorisées par l'État en 2026, la commune a décidé de baisser les quatre taux d'imposition de 0,80% afin de limiter l'impact sur les contribuables.

Cette baisse de taux s'inscrit dans le mécanisme de la fiscalité locale : le montant de l'impôt dépend à la fois des bases d'imposition revalorisées chaque année au niveau national et des taux votés par les communes.



Taxes	Taux 2006	Taux 2025	Taux 2026
Foncier Bâti	31,01%	28,34%	28,11%
Foncier non Bâti	46,94%	41,65%	41,32%
d'Habitation	21,46%	19,50%	19,34%
Contribution Foncière des Entreprises	25,25%	23,31%	23,12%

POURSUITE du désendettement

EN 2025, SAINT-GERVAIS N'A PAS CONTRACTÉ DE NOUVEL EMPRUNT, TOUT EN CONTINUANT DE REMBOURSER LE CAPITAL DE SES EMPRUNTS : LA COMMUNE POURSUIT SON DÉSENDETTEMENT.

LA DETTE COMMUNALE A DIMINUÉ DE **1 353 707 €**, SOIT UNE BAISSE DE PLUS DE 8%.

	2024	2025	Variation en €	Variation en %
Dettes au 31/12	15 969 797 €	14 616 090 €	-1 353 707 €	-8,48%

RÉSIDENCES SECONDAIRES pas de surtaxe de la taxe d'habitation

La loi permet à certaines communes – dont la commune de Saint-Gervais – de majorer le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, tout propriétaire possédant plusieurs logements sur la commune est susceptible d'être concerné

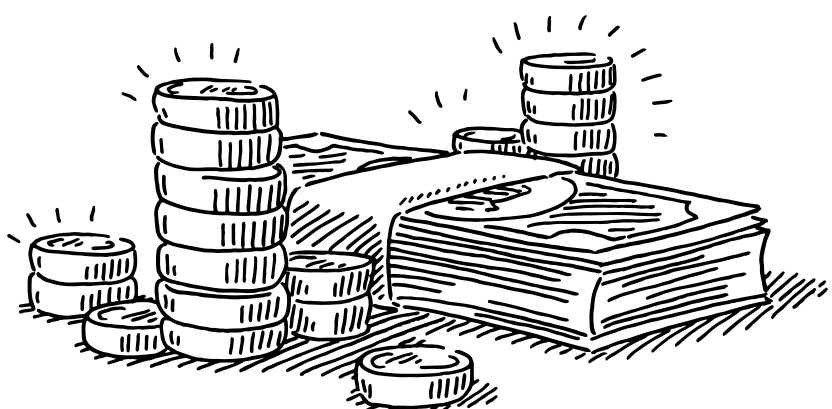
Alors que de nombreuses autres stations ont instauré une majoration de cette taxe, **notre commune privilégie une approche fondée sur l'accueil, l'équilibre et la fidélisation de ceux qui vivent, séjournent ou investissent sur le territoire.** C'est la raison pour laquelle les élus ont choisi de ne pas surtaxer les propriétaires : un choix fort en faveur de l'attractivité de la commune et de l'accueil de tous ceux qui contribuent à la vie locale et à son dynamisme.

LE THRS RESTE FIXÉ À **19,34%**, ALORS QU'IL AURAIT PÛ ÊTRE MAJORÉ DE 5% À 60% SELON LA LOI.



LES RATIOS REGLEMENTAIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ET DU BUDGET PRIMITIF 2026

	CA25	BP26
Valeurs communales		
Dépenses réelles de fonctionnement / population	3 315,82 €	3 342,80 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	4 147,49 €	3 828,29 €
Dépenses d'équipement brut / population	1 081,64 €	457,99 €
Encours de la dette / population	2 516,54 €	2 516,54 €
DGF / population	156,44 €	156,47 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	33,04%	33,93%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct	85,58%	93,44%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	26,08%	11,96%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	60,68%	65,74%



EXPRESSION
politique

PEILLEX 2026,
CONTINUONS D'AGIR ENSEMBLE
Liste de la majorité conduite
par Jean-Marc Peillex

Votre confiance renouvelée nous oblige et nous engage

Les élections municipales ont marqué une nouvelle étape importante pour Saint-Gervais-les-Bains. En accordant plus de 73 % des suffrages à la liste PEILLEX 2026, vous nous avez massivement renouvelé votre confiance et vous avez exprimé votre adhésion claire et forte au projet proposé pour notre commune.

Dans un contexte où 3 listes étaient en présence, cette élection dès le premier tour constitue un signal particulièrement fort. Elle témoigne de votre attachement à l'action menée depuis de nombreuses années et de votre volonté de poursuivre la politique et les projets engagés pour l'avenir de nos villages.

Cette confiance s'accompagne également d'un important renouvellement de l'équipe municipale. Parmi les 26 élus de notre liste siégeant désormais au conseil municipal, 16 sont de nouveaux élus. Ce renouvellement vient enrichir l'expérience des membres déjà engagés au service de la commune et de ses habitants.

L'ensemble de la majorité municipale tient à remercier chaleureusement les électrices et les électeurs. Les enjeux et les défis pour l'avenir demeurent nombreux et complexes, soyez persuadés que notre équipe est plus que jamais mobilisée pour y faire face avec détermination et responsabilité !

Les élus de la majorité Peillex 2026

LISTE PROJET CITOYEN SAINT-GERVAIS
Liste conduite par Claire APPLAGNAT-TARTET

Les élus de Projet Citoyen Saint-Gervais poursuivent leur travail au sein du conseil municipal et des commissions.

Nous continuerons à informer les habitants sur les décisions locales, les enjeux de la commune et les débats municipaux à travers notre gazette et nos différents échanges avec les habitants. La participation citoyenne, l'accès à l'information et le dialogue restent au cœur de notre démarche pour la vie démocratique locale.

Directeur de publication / Jean-Marc Peillex Conception éditoriale et rédaction en chef / Floriane Bertez, com'elem Contributeurs / Mathieu Barbier, Chloé Blondeau, Carole Bordon, Véronique Clévy, Renaud Duquy-Nicoud, Jeanne Flament, Victor Jullien, Emma Legrand, Muriel Louvier, Morgane Marc'h, Karen Mazzilli, Dorothée Nicoud, Jean-Marc Peillex, Monique Ract, Martial Saddier , Nicolas Sculfort, Marc Sirop, Celine Troude Surel, Cassandra Willemans.. Crédits photos / Office de Tourisme de Saint-Gervais Mont-Blanc, F. Bodet, P. Deloche, B. Molinier, ©Dep74 - M. Desbazeille, L. Guette, Istock.
Maquette / DESIGN KALISTENE
Impression / KALISTENE Informations légales / ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution 6 600 exemplaires



NAISSANCES

- 09/12 Alaya Sofia IZNAGA ROMERO
- 16/12 Mattia Ettore Thomas MINET CAPRA
- 21/12 Aylan Pascal BÉLANGER
- 26/12 Victor Nicolas Ludovic PICARD
- 08/01 Agathe MARTINELLI MUNOZ
- 11/01 Alba REY
- 25/01 Levi Dominique DUMAX-BAUDRON
- 27/01 Léo Christian Yannick VOISIN
- 04/03 Idris BEN JEMAA
- 05/03 Marceau BÉKÉSI
- 22/03 Davi MARTINS PACHÊCO
- 12/04 Harpper Grace BOCHATEY
- 12/04 Loréline Catherine Valérie Maria DOS SANTOS FERREIRA
- 23/04 Gaspard BRIAND
- 26/04 Marin Camille Joël BURATTI LOUVEL
- 06/05 Capucine Liliane Nadine DUPERTHUY
- 14/05 Victor Manuel DE LA LAMA LELL
- 18/05 Salvador AGUIAR COELHO
- 22/05 Cléo PERRUCHIONE BEAUDOUIN

MARIAGES

- 02/01 Emmanuelle Eliane Lucette HENNEQUIN et Guillaume Ernest Charles LANDY
- 30/01 Apolline Véronique Marie Augustine HANNEBELLE et Nicolas René de ROHAN CHABOT
- 07/03 Sasha Jeanne Alexandra GENEST et Maxime Philippe MUGNIER
- 27/03 Yaël Sarah BENNER et Alexis Alain Pierre Bernard COMBES
- 02/05 Bertille Eva Marie FETIVEAU et Maël JACQUEMOUD
- 02/05 Cassandre Marie DEWINTRE et Benjamin Colin WILLEMANS
- 02/05 Adèle Josiane Eléonore DEMOUY et Jérôme Jean-Pierre COLLOUD
- 02/05 Alexandra Nathalie Frédérique LEDET et Aurélien David-Alexandre Césaire HENNEL
- 09/05 Claire Louise Lucie POULAIN et Jules Louis Jacques FOUCAULT
- 21/05 Aurélie Agnès THOMAS et Simonn Florin Denis LAURIN
- 23/05 Thérèse DANGLETERRE et Serge Léon Bernard GAVÉRIAUX
- 23/05 Sophie Régine GRANDJACQUES et Raphaël Claude Bernard MARIANI
- 23/05 Olivia Béatrice Lorraine de ROHAN CHABOT et Edouard Paul Jacques MARTIN BOBAN
- 23/05 Bertille Marie Fleur DOUIN et Arthur Jean Armand LE GENDRE
- 29/05 Sylvie DECOMPOIS et Serge Claude POGNANT
- 30/05 Tiana ZLATKOVIC et Niels GEORGE-PEILLEX
- 06/06 Olivia Beatrice SANCHEZ et Douglas David Mac Gregor DUFF

PLUS DE 16 ANS :
RECENSEMENT OBLIGATOIRE

A 16 ans, les citoyens français ont l'obligation se faire recenser, dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Une démarche nécessaire pour s'inscrire aux examens et au permis de conduire. Il convient de se rendre en mairie du domicile avec livret de famille, pièce d'identité et justificatif de domicile.

A savoir : à 18 ans, le jeune « recensé » est automatiquement inscrit sur la liste électorale de sa commune sans démarche complémentaire à effectuer.

- 12/06 Alais Marie DURAND et Florent Marie LEMERY
- 12/06 Gwenaëlle Marie Nathalie MAZIC et Cyril Dominique COTE
- 19/06 Solène Morgane LABAT et Robin Nathan JAFFEUX
- 20/06 Cécile Corine GALLOIS et Joffrey Eric VINCENT
- 27/06 Albane Dorothée Chantal COUVEY et Matthieu Pierre Georges GIRARD
- 27/06 Julie Marie BADO et Benjamin Guillaume BARRET
- 27/06 Bérénice Pauline Cécile SOUCHON et Yoann Manoel DUPERTHUY
- 03/07 Valentine Dominique Brigitte COMPAIN et Thibaud Antoine Marie ENGRAND
- 04/07 Fanny Clothilde LEGRAND et Emmanuel Pierre Jean MARCHAND-ARVIER
- 04/07 Aurélie DEBRA et Pierre Gilbert Louis CORNETTO
- 18/07 Charlotte Eve NEBOUT et Aurélien Jean Paul NEBOUT

DÉCÈS

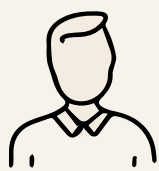
- 15/12 Marie Louise Mickinota BAYETTO née NOVERO 89 ans
- 19/12 André CART 83 ans
- 23/12 Emile Pierre Georges BARBEDETTE 85 ans
- 24/12 Hervé Christian Yvon JAÏY 72 ans
- 24/12 Micheline Renée Desirée BONNAIRE née BERTOLOTTI 98 ans
- 26/12 Jacques Marie Georges VIGNERON 89 ans
- 27/12 André Lucien Gabriel BURNIER 93 ans
- 01/01 Jacques Nicolas BUCELLA 87 ans
- 05/01 Marie Madeleine ROUX 96 ans
- 06/01 Sylvie Brigitte ROSSET 60 ans
- 09/01 Michel PERINET 73 ans
- 11/01 Anne Marie FREYRE née CÉNEDÈSE 86 ans
- 11/01 Lino CERATO 88 ans
- 20/01 Geneviève Léa NOVAREZE née CANIPEL 93 ans
- 21/01 Marie-Christine DAYVE née ROBERT 76 ans
- 23/01 Hervé Maurice Clément VIEL 73 ans
- 29/01 Catherine Marie Solange DELOCHE DE NOYELLE née CORNET 65 ans
- 08/02 Hubert Noël BRU 87 ans
- 11/02 Victor Claude GIUSTI 89 ans
- 11/02 Francette Suzanne Jacqueline BUTTOUDIN née JOSSE 71 ans
- 20/02 Bernard Auguste PUY 67 ans
- 05/03 Michel Emile JACQUET 80 ans
- 07/03 Christiane Antoinette Françoise HENRY née CONSTANTIN 94 ans
- 13/03 Maria da Conceição de SOUSA PEREIRA née RODRIGUES CARVALHO 90 ans
- 15/03 Monique Denise NORMAND née BORG 78 ans
- 22/03 Bernadette Michelle LOUVIER née PINEAU 83 ans
- 23/03 Alain Victor Paul HAAS 87 ans
- 24/03 François Joseph VENTURELLI 98 ans
- 12/04 Eliane Amélie ROSSILLON née BOZON 91 ans
- 16/04 André Louis Jean BONNEVILLE 95 ans
- 05/05 Aline Marthe GNEMMI née EHR SAM 93 ans
- 08/05 Sylvie Mireille LIGEON née BOUCHONNET 79 ans
- 08/05 Paul GELLIS 83 ans
- 09/05 Milo Louis Gabriel CRAVERO 21 ans
- 09/05 Odette Marianne Marguerite BREULL née POMI 89 ans
- 13/05 Gérard Emile GRANDJACQUES 80 ans
- 13/05 René GIRAUD 79 ans
- 20/05 Michel Maurice LEROUX 75 ans
- 22/05 Jean-Luc BOUVARD 61 ans
- 22/05 Pascal GUERS 52 ans
- 27/05 Guy Roger ROLLAND 66 ans
- 11/06 Mickael Jean VERDENAL 46 ans

PARRAINAGES CIVILS

- 06/06 Alexie Antonia Charlie DEMOLIS
- 06/06 Côme Pierre André DEMOLIS

RENOUVELLEMENT DES VŒUX DU MARIAGE

- 31/07 Noces d'Or de Georges Rizieri et Josiane Simone Eugénie POZZI



En coulisses avec... le service Urbanisme

A LA TÊTE DU SERVICE URBANISME DE SAINT-GERVAIS, **CASSANDRE WILLEMANS** A UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE. 100 % FÉMININ, SON SERVICE INSTRUIT, ENREGISTRE, CONTRÔLE L'ENSEMBLE DES DÉMARCHES LIÉES AU DROIT DES SOLS. RENCONTRE EN MAIRIE, POUR MIEUX **COMPRENDRE LES GRANDS PRINCIPES DE L'URBANISME, COMPLEXES POUR UNE MAJORITÉ D'HABITANTS ET POURTANT PARTIE INTÉGRANTE DE LEUR VIE QUOTIDIENNE.**

CÔTÉ ÉQUIPE, DES PÉRIMÈTRES ET DES DÉCISIONS

Instructrice du service, **Cassandra Willemans** a la charge de vérifier si toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme sont conformes à **aux règles d'urbanisme** : « cela concerne tout le bâti, public et privé, et les installations qui ne sont pas en dur mais qui ont une emprise sur le territoire : habitats de loisir légers dans les campings, aménagements paysagers, clôtures, enrochements... » Elle assure aussi des missions de conseil, contrôle, contentieux et suivi de projets : je reçois tous les matins les pétitionnaires qui veulent savoir si leur projet est réalisable, à quel zonage appartient leur construction, ce qu'ils peuvent réaliser sur leur terrain... Je consacre un jour par semaine aux visites de terrain pour vérifier que les travaux réalisés

correspondent bien à ce qui a été autorisé – et j'initie les procédures de contentieux dans le cas contraire ou quand il n'y a même pas eu d'autorisation. Enfin, avec **Jessyca Bochatay**, nous suivons pour la commune les orientations d'aménagement et de programmation (OAP), l'évolution de notre règlement au sein du plan local d'urbanisme (PLU). »

A l'accueil du service, **Virginie Bonsergent** assure le premier contact avec les administrés :

elle réceptionne, enregistre et gère certaines autorisations d'urbanisme. « Déclaration préalable, permis de construire, certificat d'urbanisme,

permis d'aménager, demande d'enseigne, déclarations relatives à la sécurité pour les établissements recevant du public : tout passe par Virginie, soit via un dossier papier déposé en mairie, soit de manière dématérialisée sur une plateforme. » Selon les demandes, elle assure l'interface avec les services concernés : services techniques quand il s'agit de réseaux notamment, SDIS ou DDT pour la sécurité ou l'accessibilité des usagers, architecte des Bâtiments de France pour tous les ouvrages classés, notaires dans le cadre des ventes de parcelles ou de biens immobiliers...

Jessyca Bochatay gère pour Saint-Gervais le foncier communal. « Comme tout propriétaire, la commune dispose de terrains qu'il faut gérer : voirie communale, chemins ruraux... »

Les interactions sont nombreuses et les exemples ne manquent pas : « chaque dépôt de permis de construire suppose pour les demandeurs d'accéder à une parcelle communale pour se raccorder au réseau. Dans le cadre de successions, des familles dont les terrains sont en zone naturelle ou agricole nous font des offres de rachat. » Sans oublier tout le parc des équipements publics : piscine, patinoire, mairie, office de tourisme, police municipale, écoles... « en constante évolution, avec des travaux de réfection à faire régulièrement. »

Enfin, **Séverine Vandelle structure et modélise les informations géographiques de la commune.** « Un PLU, c'est un ensemble de règles, différentes selon les zonages : zone constructible, zone naturelle, zone agricole... Chaque modification sur le territoire est cartographiée : emprise de bâtiment, numéro de voirie, changement de propriétaire ». Rattachée à l'urbanisme, Séverine travaille en réalité pour l'ensemble des services. Pour connaître les informations à jour concernant une parcelle, elle est incontournable.



CÔTÉ COMMUNE, DES ENJEUX ET DES ORIENTATIONS

Si chaque commune suit sa propre évolution, Saint-Gervais subit une forte pression foncière, comme la Haute-Savoie. « Nous avons la chance d'avoir une importante population à l'année : Saint-Gervais n'est pas une ville d'été, elle compte des écoles, des commerces, des services. L'enjeu clé, c'est de permettre à toutes les catégories socio-professionnelles de vivre ici. Cela crée forcément des tensions, d'autant que nous disposons encore sur le territoire communal de terrains à bâtir. »

Conserver une commune attractive, préserver l'identité architecturale et paysagère : voilà « le nerf de la guerre ». C'est le sens de la politique d'acquisition de Saint-Gervais, dont Cassandra Willemans décrypte les leviers. « Être propriétaire de terrains permet d'agir sur le développement touristique et la préservation des espaces naturels. Avoir du foncier permet aussi de lancer plus facilement des projets, selon les orientations souhaitées : soutien au logement social, saisonnier... » Ce que la commune fait actuellement avec les maisons Rosset par exemple.

En termes d'aménagement, la tendance actuelle pousse à éviter l'étalement urbain et faire de la densification urbaine. Les PLU ont généralement une durée de vie de 10 ans ; la dernière révision à Saint-Gervais remonte à 2016. « La prochaine révision sera forcément un sujet sensible. Les services de l'Etat s'orientent vers une réduction de l'espace constructible et des possibilités d'aménagement. Sur notre territoire très attractif, réduire les zones constructibles conduit à une augmentation des prix du foncier. C'est tout le problème d'une politique nationale, pas forcément adaptée aux particularismes locaux. »

Et demain ? « Nous travaillons sur l'OAP du Bettex (voir p7) et le réaménagement de la gare du Fayet. » Suite à la réalisation du Valléen et de l'Alpin, il est nécessaire de développer un parc de stationnement suffisant et recentré sur ce pôle multimodal et de développer les aménagements paysagers, dans le cadre de la requalification du Fayet engagée au précédent mandat.

CÔTÉ PÉTITIONNAIRES, LE B.A.BA DU L'URBA

• **GUICHET UNIQUE POUR TOUTES LES DEMANDES D'URBANISME :**
<https://urbanisme.saintgervais.com/guichet-unique/Login/Particulier>

• **COMMISSIONS URBANISME :** toutes les 3 semaines, en présence de l'architecte conseil du CAUE74 Philippe Couteau

• **DÉLAI D'INSTRUCTION :** variable selon les demandes – à compter du moment où le dossier déposé est complet.

